



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

4^e séance plénière

Mercredi 6 septembre 2000, à 15 heures
New York

Documents officiels

Coprésidente : Mme Tarja Halonen (Présidente de la République de Finlande)
Coprésident : M. Sam Nujoma (Président de la République de Namibie)

La séance est ouverte à 15 h 35.

Déclaration des Coprésidents

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) :
Avant de passer à la liste des orateurs, je vais lire la déclaration des Coprésidents du Sommet du millénaire de l'Assemblée générale, qui salue le sommet intercoréen et les mesures destinées à y donner suite.

« Les Coprésidents du Sommet du millénaire se félicitent de la réunion au sommet qui s'est tenue à Pyongyang en juin de cette année entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée et de leur déclaration conjointe qui constituent un grand progrès dans le sens de la paix, de la stabilité et de la réunification dans la péninsule coréenne. Ils encouragent les deux parties à faire avancer le processus de dialogue pour permettre à celui-ci de déboucher sur la réunification pacifique de la péninsule tout en contribuant à la paix et la sécurité de la région et au-delà. »

Allocutions prononcées à l'occasion du Sommet (suite)

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie.

La Présidente Vike-Freiberga : À l'aube du troisième millénaire, ce sommet nous incite à la réflexion sur notre avenir et sur le rôle que l'ONU doit continuer à jouer pour améliorer la condition humaine à travers le monde. Je tiens à féliciter M. Kofi Annan pour les nombreuses initiatives fort louables qu'il a pu introduire et appuyer en tant que Secrétaire général.

Sans m'attarder sur celles-ci, je passe aux domaines importants qui présentent des défis qui demeurent encore à relever.

(*L'oratrice poursuit en anglais*)

La mondialisation présente un défi de taille pour l'Organisation des Nations Unies puisqu'elle concerne, pratiquement par définition, toutes les nations de la terre. La diffusion constante des améliorations technologiques et autres offre de nouvelles possibilités de progrès pour les sociétés humaines et de relèvement des niveaux de vie d'un bout à l'autre de la planète. Toutefois, dans de nombreux pays, la pauvreté et la misère ne connaissent guère de recul et pourraient même s'aggraver en raison de certains des aspects de la mondialisation. Naturellement, ceci a donné lieu à une désaffection générale dirigée contre ce processus même.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

L'Organisation des Nations Unies, en sa qualité d'organisation mondiale et internationale peut jouer un rôle de premier plan en assurant une répartition plus équitable des ressources résultant de la mondialisation. Elle peut tirer parti des forces exceptionnelles que lui confèrent son universalité et sa neutralité ainsi que de sa présence établie dans nombre de pays.

Ces forces permettent à l'ONU d'évaluer avec objectivité les difficultés propres à chaque pays et de prescrire des actions correctives en partenariat avec les gouvernements intéressés. Toutefois, la pléthore d'organes des Nations Unies qui disposent de mandats différents est devenue encombrante, difficile à manier et déroutante. Dans certains cas, la nature de la présence de l'ONU ne correspond pas aux besoins d'un pays donné.

L'Organisation doit donc renforcer son rôle de coordination et rationaliser ses institutions. Elle doit privilégier les résultats et l'effet produit. Elle doit mettre au point des programmes d'assistance qui ne font place ni à la concurrence, ni au chevauchement ni au gaspillage. L'Organisation doit réévaluer ses politiques d'affectation des ressources qui, dans certains cas, ont été marquées par le gaspillage et l'inefficacité. C'est une chose que de s'opposer à la conditionnalité, mais on ne devrait pas faire objection à une obligation redditionnelle plus stricte et à des exigences de suivi plus rigoureuses, afin de faire en sorte que toute aide reçue soit bel et bien consacrée aux fins auxquelles elle était destinée.

L'Organisation des Nations Unies doit également réévaluer ses opérations militaires de maintien de la paix qui n'ont pas toutes été un succès. Récemment, 500 soldats de l'ONU ont été faits prisonniers puis libérés par des forces rebelles en Sierra Leone. En République démocratique du Congo, les efforts de maintien de la paix de l'ONU n'ont pas atteint leurs objectifs. En Bosnie-Herzégovine et au Rwanda, les Casques bleus de l'ONU sont devenus les témoins passifs de massacres et d'atrocités de grande ampleur et, pas plus tard que ce matin, nous avons appris la nouvelle des tragédies au Timor oriental.

Cela ne sert pas à grand-chose d'adopter des résolutions de maintien de la paix qui ne peuvent être mises en oeuvre. Nous devrions peut-être nous préparer à la pire des hypothèses et armer les forces de l'ONU pour leur permettre d'appliquer des mesures plus énergiques d'imposition de la paix plutôt que d'envoyer des

troupes légèrement armées qui ne peuvent intervenir dans les conflits armés graves. Le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies contient des recommandations constructives qui méritent bien d'être examinées. C'est là une question importante dont devra s'occuper le Conseil de sécurité.

Quant à la réforme du Conseil de sécurité même, la Lettonie reconnaît que ces réformes s'imposent d'urgence afin que cet organe important reflète mieux les réalités existantes.

J'ai le plaisir d'annoncer que, dans le cadre des possibilités modestes de la Lettonie, mon pays a offert un très beau bâtiment entièrement rénové dans la vieille ville de Riga, la capitale, à l'intention des organisations du système des Nations Unies en Lettonie. En tant que pays donateur, la Lettonie accroît également ses contributions au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et assume les dépenses administratives locales du PNUD. Par ailleurs, elle fournit une fois de plus une contribution volontaire au Haut Commissariat aux droits de l'homme.

La Lettonie est d'avis, qu'en ce début de millénaire, les gouvernements Membres de l'ONU doivent faire de sérieux efforts pour accroître l'efficacité et la productivité de l'Organisation dans la lutte commune contre la pauvreté, la guerre, la corruption, l'anarchie et la torture et au service des droits de l'homme. Nous devons faire tous les efforts pour faire de l'ONU une Organisation efficace propre à régler les problèmes et tournée vers le développement, une organisation sur laquelle il sera réellement possible de compter et en laquelle il sera réellement possible d'avoir confiance. Je souhaite vraiment que cela puisse se faire.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Natsagiyn Bagabandi, Président de la Mongolie.

Le Président Bagabandi (*parle en mongol; texte anglais fourni par la délégation*) : La Mongolie considère cette réunion sans précédent de dirigeants mondiaux comme un événement d'importance historique qui nous donne l'occasion unique de réaffirmer notre foi dans l'Organisation des Nations Unies et de formuler notre vision commune sur la façon d'aborder de manière collective les problèmes les plus pressants existants ainsi que ceux qui se font jour. L'Organisation des Nations Unies n'a cessé de manifester son autorité

incontestée en identifiant les moyens de faire face aux grands problèmes mondiaux. Cependant, la nécessité de réformer et d'adapter l'ONU aux réalités internationales qui prennent forme, afin d'assurer son bon fonctionnement à l'ère de la mondialisation, semble avoir été universellement reconnue.

Certaines mesures importantes ont déjà été prises à cet effet. Cependant, le processus de réforme, en particulier la réforme du Conseil de sécurité, a tendance à se ralentir et, par conséquent, il est de toute évidence nécessaire de prendre les mesures appropriées pour le hâter. La Mongolie est en faveur d'un élargissement juste et équitable du Conseil de sécurité par l'augmentation du nombre des membres permanents et non permanents et à la représentation des pays tant développés qu'en développement. Nous sommes également en faveur de la démocratisation des relations internationales par le biais d'un accroissement de la franchise et de la transparence des travaux du Conseil de sécurité et d'un renforcement du rôle de l'Assemblée générale, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

En menant à bien ses activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'Organisation des Nations Unies doit donner la priorité à la diplomatie préventive, surtout quand il s'agit de différends et de conflits internationaux et internes. À cet égard, il apparaît essentiel d'accroître encore les mécanismes internationaux concernés. Par ailleurs il faut, pour assurer l'universalité des instruments internationaux dans le domaine notamment du désarmement, de la prévention du crime, des droits de l'homme et de l'environnement, de nouveaux efforts de collaboration et une ferme démonstration de volonté politique de la part de tous les intéressés.

Comme le précise à juste titre le Secrétaire général dans son rapport du millénaire, la mondialisation doit devenir une force positive pour tous les peuples du monde : c'est là notre plus grand défi. Aujourd'hui, les idées de mondialité ne se limitent pas à revenir sans cesse dans les propos des hommes politiques, des économistes et des chercheurs du monde entier; la mondialisation, en tant que réalité, a engendré un grand nombre de défis multiformes qui dépassent la portée d'une simple nation. Il est devenu plus évident que la mondialisation, en même temps qu'elle a donné naissance à de plus grandes possibilités, a aussi engendré des situations de vulnérabilité accrue. Ceci est encore

plus vrai pour les nations faibles et pauvres qui s'en trouvent encore plus marginalisées.

La question qui se pose c'est de savoir comment gérer le processus inévitable de la mondialisation pour qu'il incorpore la dimension humaine dans des tendances qui semblent difficiles à maîtriser. La Mongolie estime que, du fait de son impartialité et de sa légitimité universelle, ainsi que de la prédominance que lui confère la Charte par rapport à toute autre organisation internationale, l'ONU jouit d'une place exceptionnelle pour fournir une direction générale capitale au processus de mondialisation afin que ses bienfaits puissent profiter à tous, en particulier aux petits États.

Pour libérale que l'économie mondiale soit en passe de devenir, le fait est que beaucoup de pays en développement ont du mal à accéder aux fruits de la libéralisation mondiale. Nous estimons donc que les pays qui se trouvent défavorisés par leur emplacement et qui sont confrontés à des difficultés particulières ou à des contraintes graves dans leurs efforts de développement nécessitent une attention et un appui plus soutenus de la part de la communauté internationale. Partant de cette idée, la Mongolie a distribué, en tant que document officiel de l'ONU, le mémorandum élaboré par son gouvernement sur la manière d'accroître le rôle de l'Organisation afin de favoriser la sûreté des petits États. Nous serions reconnaissants aux autres membres de nous apporter leurs suggestions et leur appui quant à notre initiative.

La Mongolie partage pleinement l'appel que le Secrétaire général nous a lancé, à nous États Membres, pour que nous ne ménagions aucun effort afin de permettre à l'Organisation des Nations Unies de devenir un instrument mieux à même de poursuivre la triple liberté identifiée dans le rapport du millénaire. L'honorable mission qui consiste à assurer la sécurité des hommes et à promouvoir un développement axé sur l'être humain doit continuer d'occuper une place de premier plan à l'ordre du jour de l'Organisation. Reconnaissant le rôle crucial de l'éducation dans le développement humain, la Mongolie réaffirme sa conviction quant à la nécessité de lancer une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation afin de mobiliser une forte volonté politique et la détermination nécessaires pour assurer l'éducation permanente pour tous.

La Mongolie appuie pleinement la proposition du Secrétaire général d'établir un réseau de santé Inter-Network disposant de 10 000 points d'accès à Internet

dans les pays en développement, qui permettront de consulter des données médicales actualisées et d'assurer des communications rapides et sûres dans les régions sinistrées.

Au cours de la dernière décennie, la Mongolie a mis au point des institutions démocratiques dans les domaines politique, économique et social tout en promouvant les droits de l'homme et les libertés fondamentales et en menant une politique étrangère ouverte et diversifiée.

Le nouveau Parlement et le nouveau gouvernement de Mongolie, constitués à la suite des élections générales de juillet dernier, sont déterminés à poursuivre énergiquement le programme d'action destiné à relancer et encourager l'économie nationale, à garantir une croissance économique durable, à relever le niveau de vie de la population et à réduire la pauvreté et le chômage, cela en étroite coopération avec la communauté internationale.

Permettez-moi de dire ma conviction que ce Sommet aboutira à une stratégie commune permettant à la communauté mondiale d'oeuvrer de concert au cours de ce nouveau siècle, afin de rendre l'avenir plus sûr, plus équitable et plus prospère.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Bouteflika (Algérie) : S'il est devenu banal de faire état des progrès effarants de la science et de la technologie, il n'en reste pas moins que leurs effets sur notre vie quotidienne et sur celle de nos sociétés ne sont pas encore tous connus et peuvent donner lieu aux spéculations les plus hasardeuses. La conquête de l'espace et les avancées souvent ahurissantes de la génétique peuvent donner l'impression d'une puissance désormais illimitée acquise par l'homme sur la nature et sur l'univers, mais laissent subsister sur la terre des maux qui frappent la plus grande partie de l'humanité et auxquels nous ne trouvons pas encore de solution.

Le développement des moyens de communication, encore impensable il y a seulement quelques années, a certes réduit les dimensions de notre monde, mais a-t-il pour autant augmenté le sentiment de solidarité parmi les hommes et parmi les peuples? Nous savons que ce rétrécissement de notre univers conduit vers une mondialisation inexorable, à laquelle nul

d'entre nous ne peut échapper et qui présage un véritable bouleversement dans les structures et dans les comportements de nos sociétés et de la communauté mondiale dans son ensemble.

Ces changements inquiètent par leur ampleur, leur brutalité et surtout parce qu'ils semblent échapper à notre volonté. Il faut s'y adapter ou se condamner à rester en marge de la vie moderne, dans l'incapacité de déterminer son destin ou d'agir sur lui. Dans cette course folle dans laquelle nous entraînent les nouvelles découvertes de la science et de la technique, saurons-nous conserver un semblant de libre-arbitre, saurons-nous arrêter nos choix, fixer nos priorités et préserver les valeurs morales sur lesquelles se sont construites nos civilisations?

L'anxiété légitime que suscitent ces questions est encore plus sensible dans nos pays sous-développés, où nos structures économiques, sociales et même culturelles sont plus vulnérables à ces agressions du progrès et aux contraintes d'une mondialisation qui s'insinue progressivement mais inéluctablement dans notre vie de tous les jours et qui réduit chaque jour davantage notre espace de liberté. À l'aube du XXI^e siècle, c'est donc avec la plus grande inquiétude que nous nous demandons quelle place occuperont nos pays dans le monde de demain, un monde fondé sur la loi inexorable de la puissance et régi par les règles inflexibles du marché. Pourrons-nous encore faire entendre notre voix dans les débats qui vont décider de notre avenir, ou bien retomberons-nous dans une sorte de servitude déguisée où nous redeviendrons les objets conscients ou inconscients de calculs dont les dimensions nous dépassent largement?

L'idée de démocratie a fait son chemin dans le monde et commence à imprégner la vie politique dans nos pays; la culture démocratique se répand à travers les couches sociales en même temps que se développe le niveau intellectuel de nos populations. Par contre, la vie internationale s'éloigne de plus en plus de la pratique démocratique, concentrant le pouvoir de décision aux mains des grandes puissances et, au mieux, dans celles des pays développés.

Mais là encore, les choses sont en train de changer car, sous l'effet de la mondialisation, même les décisions de nature politique sont commandées par des considérations économiques, ce qui met en scène les intérêts financiers confondus à ceux des multinationales et met en exergue les forces du marché qui domi-

nent désormais le champ de la diplomatie traditionnelle. Les négociateurs à l'ancienne, comme on a pu dire, n'ont plus d'autre rôle que celui de supplétifs des commis voyageurs de haut vol des banques et des multinationales.

Pour tout dire, le monde est en train de se déshumaniser, et c'est ce qui suscite dans tous les pays du Sud cette angoisse dont j'ai parlé, et qui est pour nous une caractéristique de notre entrée dans le troisième millénaire. Alors que la prospérité des pays riches augmente et s'oriente vers des perspectives encore plus prometteuses, nos pays végètent dans un sous-développement que le poids d'une dette sans fin les empêche inexorablement de vaincre. Pourrons-nous donc un jour nous libérer de cette servitude écrasante et consacrer enfin nos ressources à notre développement et au bien-être de nos populations? Nous voilà désormais engagés dans un système de compétition élargie, inégale et impitoyablement excluante.

Nous voulons communiquer ici notre sentiment de profond désarroi, non pas pour ternir l'exaltation que nous partageons avec tous de voir l'homme étendre sa puissance et sa domination sur la nature, mais pour mettre en garde contre le prix qu'il y aurait à payer si la plus grande partie de l'humanité se trouvait marginalisée dans une société internationale fondée sur la notion exclusive du profit matériel.

L'ONU reste pour nous l'Organisation capable d'enregistrer nos craintes et de tenter d'y trouver des réponses adéquates. Cette organisation a survécu à tous les aléas de la vie internationale et nul ne peut mettre en doute les services indéniables qu'elle a rendus à la paix dans le monde. Sans doute faudra-t-il bien qu'elle se prête à un réaménagement de nature à assurer la préservation des idéaux de justice et de paix qui avaient présidé à sa création. À ce sujet, les analyses et les suggestions contenues dans le rapport du Secrétaire général nous paraissent tout à fait pertinentes.

Pour ne signaler que l'une des observations de ce rapport, il est évident que le jeu des relations internationales qui se faisait exclusivement entre les États, fait intervenir de plus en plus et dans des domaines de plus en plus variés, ce qu'on est convenu d'appeler la société civile, représentée par les organisations non gouvernementales. Je pense personnellement que le rôle des organisations non gouvernementales doit être reconnu et qu'il est de l'intérêt de tous de préciser le

statut des organisations non gouvernementales dans l'activité internationale.

Nos préoccupations ainsi sont multiples et pressantes et le temps est compté. Puisse simplement ce Sommet aboutir à une prise de conscience des difficultés et des appréhensions de nos peuples. Face à la misère et aux détresses infinies sur terre, nous aimerions croire à l'avènement d'un monde où le droit à la dignité ne se mesure pas en nombre de dollars, car nous restons profondément convaincus que cette dignité est un attribut essentiel, un attribut absolu, un attribut définitif de l'appartenance à la condition humaine.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus.

Le Président Lukashenka (*parle en russe*) : Le Tout-Puissant a accordé aux États et aux peuples, tout comme aux personnes, des droits égaux à la liberté, à la paix, à la sécurité et à une vie décente. Cependant, depuis de nombreux siècles, un petit groupe d'États régit le destin du monde en considérant les autres nations et peuples comme une multitude ne disposant d'aucun droit.

La grande réalisation du système des Nations Unies, à mon sens, est d'avoir mis fin à la division des peuples en sujets et objets du droit international. Aujourd'hui chaque État, indépendamment de sa surface et de ses ressources, a la possibilité de participer en égal à la solution des problèmes d'actualité auxquels est confrontée la communauté mondiale.

Le peuple bélarussien a amplement contribué à l'établissement de ce juste système et nous ne saurions accepter les tentatives faites pour nous dicter la manière dont nous devrions vivre et le choix de nos amis.

Le Bélarus, qui a sacrifié la vie d'un tiers de ses citoyens à la cause de la victoire pendant la guerre menée contre le fascisme, est capable de déterminer son propre destin. Ayant pleinement connu les horreurs causées par des guerres dévastatrices, le Bélarus ne saurait demeurer indifférent devant les tentatives faites pour rompre la stabilité de l'ordre mondial qui se fait jour, troubler l'équilibre géopolitique dans le monde et revenir à l'époque où les États étaient divisés en pays de premier plan et de deuxième plan.

Les propositions du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, des-

tinées à en accroître l'efficacité, suscitent notre profond intérêt.

En donnant suite à ces propositions, il est important de veiller à ne pas jeter, selon l'expression, le bébé avec l'eau du bain. Les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être préservés. À cette condition seulement, on pourra faire en sorte que l'activité de l'Organisation donne des résultats pratiques et qu'elle soit capable de répondre efficacement aux défis mondiaux de notre époque.

Je pense que chacun reconnaîtra qu'étant donné toute la diversité des objectifs poursuivis par l'ONU, la tâche principale de l'Organisation est d'assurer la paix et la sécurité internationales.

Malheureusement, pour l'instant, l'ONU n'est pas pleinement à même de prévenir les agressions et les conflits armés. Dans les cas où on a fait usage de la force militaire en contournant le Conseil de sécurité des Nations Unies, loin de régler les problèmes on n'a fait qu'aggraver ceux qui existaient déjà. Le Bélarus est d'avis que la force militaire ne saurait être un instrument légitime de politique étrangère au XXI^e siècle.

L'intention de faire du monde un lieu plus sûr a été le motif essentiel de notre décision de renoncer au statut d'État nucléaire.

Je ne comprends pas les pays qui s'obstinent à parler de la menace de prolifération nucléaire, parfois du haut de cette tribune, tout en se refusant à prendre la responsabilité de faire de l'Europe centrale et orientale une zone exempte d'armes nucléaires, comme l'a proposé le Bélarus à plusieurs reprises.

Je profite de l'occasion pour attirer l'attention des dirigeants mondiaux qui se trouvent dans cette salle sur le problème de la protection de l'environnement et de la responsabilité des nations grandes et petites dans ce domaine.

Nombreux sont ceux qui dans le monde ont déjà commencé à oublier la plus grande catastrophe technologique du siècle écoulé – la catastrophe de Tchernobyl – dont la principale victime fut le Bélarus. Le devoir moral de l'ONU est de mobiliser les ressources mondiales pour trouver remède aux conséquences de Tchernobyl et d'autres catastrophes écologiques. Si nous ne reconnaissons pas notre responsabilité commune de préserver l'environnement commun de l'humanité, tous les débats sur la répartition équitable

des avantages et des inconvénients de la mondialisation resteront de vaines paroles, et rien de plus.

Les questions centrales du Sommet du millénaire sont celles des droits de l'homme et de la démocratie. Je pense que personne dans cette salle ne contesterait la signification de ces valeurs et de ces principes élevés, qui sont consignés dans les documents des Nations Unies.

Le problème est que les droits de l'homme et la démocratie servent de plus en plus de prétexte à certains États pour punir les pays et les nations qui leur déplaisent.

Dernièrement, des efforts ont été faits en vue de constituer une sorte de « club des élus », qui exclurait la majorité des nations du monde. Cette tentative arrogante de diviser les populations en « enseignants » et en « élèves » ne saurait contribuer à un encouragement réel de la démocratie et des droits de l'homme.

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de traiter avec plus de déférence le caractère unique, le mode de vie actuel et le destin historique de chaque nation.

Pour le moment, malheureusement, dans le domaine des relations internationales, nous sommes en présence de tentatives de plus en plus fréquentes de la part des grandes puissances d'accorder à tous le même traitement et de rejeter toute caractéristique nationale et régionale qui ne relève pas du cadre coutumier du « mode de vie occidental ».

Je doute que l'immense majorité des Membres de l'ONU s'accommodent de cette arrogance.

Le Bélarus suit la tendance générale en matière de développement démocratique. Mais en favorisant la démocratie, nous nous appuyons et continuerons de nous appuyer sur notre propre mode de vie et sur nos traditions spirituelles nationales qui ont mûri au cours des siècles.

Voilà pourquoi nous parvenons à combiner le développement, la démocratie et la stabilité. Notre pays ne connaît pas et n'a jamais connu de conflits religieux ou ethniques. Nos frontières sont les frontières de la paix et de la coopération. Nous sommes ouverts à l'amitié et à la coopération de tous ceux qui respectent notre pays et notre peuple.

M'adressant aux Nations Unies du haut de cette tribune, je déclare qu'en ce nouveau millénaire mon

pays continuera d'être votre partenaire sûr s'agissant de promouvoir la cause de la paix et de la sécurité sur notre planète.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais lancer l'appel suivant. Vous savez qu'il y a encore de nombreux orateurs sur la liste prévue pour cette séance. Étant donné que nous devons finir la liste des orateurs pour chaque séance, je demanderai aux participants au Sommet du millénaire de respecter autant que possible la durée limite de cinq minutes qui a été accordée à chaque orateur. Ceci nous permettra d'entendre tous les orateurs inscrits sur la liste.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Thomas Klestil, Président fédéral de la République d'Autriche.

Le Président Klestil (*parle en anglais*) : Cette réunion de dirigeants mondiaux nous offre une occasion unique de célébrer et de réaffirmer l'unité de nos objectifs ainsi que notre soutien à l'Organisation des Nations Unies. Inspirés par le rapport du millénaire dû au Secrétaire général, nous sommes également appelés à étudier les besoins à long terme ainsi que les choix en matière de développement dans notre communauté de nations. La théorie d'Arnold Toynbee, qui voit dans l'histoire le résultat de « défis » et de « réponses » à ces défis, nous offre une méthode appropriée pour analyser l'Organisation des Nations Unies.

Le programme et le mode de fonctionnement de l'Organisation, édiflée sur les cendres d'une Seconde Guerre mondiale désastreuse, ont évolué en fonction des problèmes qui se sont présentés à chaque décennie. Il est étonnant de voir à quel point l'Organisation mondiale a pu, sur plus d'un demi-siècle, jouer un précieux rôle dirigeant, s'agissant de promouvoir la paix et la sécurité; de soutenir avec succès le processus de décolonisation; d'encourager et protéger un système mondial de normes relatives aux droits de l'homme; de se transformer, pour une part, en un programme à large assise de coopération pour le développement; de formuler un nouvel ordre du jour mondial auquel elle s'est intéressée à mesure de son évolution, traitant du problème de la croissance démographique, des droits de l'homme, du développement social, du rôle des femmes dans nos sociétés, des ressources naturelles et du développement durable, enfin de l'alimentation et de la santé, autant de questions qui ont fait l'objet de conférences mondiales au cours de la décennie écoulée.

Ce Sommet représente également une occasion unique de remercier tous les hommes et toutes les femmes qui ont servi les Nations Unies avec un grand dévouement et une grande distinction – en particulier ceux qui ont trouvé la mort en défendant de nobles objectifs et idéaux. Il convient de rendre un hommage particulier aux Secrétaires généraux de l'Organisation, depuis Trygve Lie, Dag Hammarskjöld, U Thant, Kurt Waldheim, Javier Pérez de Cuéllar et Boutros Boutros-Ghali jusqu'à Kofi Annan. Venant d'un pays qui accueille l'un des principaux centres des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées, je voudrais transmettre ma profonde reconnaissance au personnel pour son enthousiasme et son idéalisme, personnel qui a été une grande ressource pour le développement de l'organisation mondiale.

L'une des réalisations les plus importantes du passé récent a été la démocratisation croissante dans le domaine des affaires mondiales. Le Secrétaire général, dans une allusion à la Charte, a intitulé son rapport (A/54/2000) « Nous, les peuples » et non pas « Nous, les gouvernements », et ce avec raison. Ces 30 dernières années, ce sont probablement les peuples plus que les gouvernements, qui ont donné sa forme au programme de l'ONU et l'ont promu. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement en particulier, qui s'est tenue à Stockholm en 1972, nous avons bénéficié d'une interaction dynamique entre les négociations diplomatiques d'une part et les déclarations de la société civile internationale d'autre part. Aujourd'hui, il serait sans doute impensable de chercher à régler aucune des questions mondiales sans la participation et les contributions de la société civile. La façon dont nous traitons aujourd'hui les questions des droits de l'homme, de l'environnement, des secours en cas de catastrophe et de la coopération pour le développement, de la sécurité et en particulier de la sécurité humaine, pour n'en mentionner que quelques-unes, se caractérise par de nouvelles formes de dialogue, de participation et d'engagement de la part de la société civile. Ni la fin heureuse des négociations qui ont permis d'aboutir à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ni le processus de Rome pour la mise en place d'une Cour pénale internationale n'auraient été possibles sans une réaction véritablement novatrice et productive de leur part.

Je voudrais aussi me féliciter de l'initiative récente prise par le Secrétaire général d'instituer un nouveau partenariat avec les milieux d'affaires. Pour relever les défis de la mondialisation, un programme tel que le « Pacte mondial », issu des débats qui se sont tenus au Forum économique mondial de Davos, peut certainement apporter une précieuse contribution quand il s'agit de traiter les questions qui intéressent l'ensemble du monde et de faire face aux lourdes responsabilités sociales que celles-ci comportent.

Au cours des dernières décennies, l'ONU a fait preuve d'une souplesse impressionnante et d'une grande capacité de mener à bien des innovations institutionnelles. Toutefois, si nous examinons l'évolution passée des organes et organisations de l'ONU, nous devons admettre qu'il s'est agi en grande partie d'innovations sectorielles, ponctuelles et toujours sujettes aux contraintes imposées par les limites budgétaires. En bref, je crois que la question la plus importante qui nous est posée par le Secrétaire général porte sur le développement institutionnel des Nations Unies. C'est là que de grands efforts s'imposent et qu'il faudra trouver des réponses novatrices pour donner corps à une Organisation des Nations Unies renouvelée dans un environnement mondial de paix et de développement pour tous.

Compte tenu des liens complexes qui existent aujourd'hui entre les nombreuses dimensions de la paix et de la sécurité, du développement économique centré sur l'homme et de la durabilité de l'environnement, notre démarche face au défi institutionnel devra être plus complète que dans le passé. Les nouveaux défis à relever face au programme mondial exigent de nouvelles réponses intersectorielles, interdisciplinaires et générales au niveau des institutions. Ceci suppose que notre démarche face à la tâche redoutable que constitue le renouvellement de l'ONU ne doit pas se limiter à une fonction spécifique, à un organe spécifique ou même à une organisation spécifique. Le moment est venu de comprendre le développement institutionnel de l'ONU, comme s'appliquant à l'ensemble du programme mondial, à l'ensemble des organisations et à tous les intervenants : les gouvernements, le monde universitaire, la société civile, les représentants parlementaires et les dirigeants des milieux d'affaires.

Le millénaire est un bon moment pour commencer, et ce Sommet est une excellente occasion de rassembler la volonté politique nécessaire et l'élan voulu. Il n'y a pas de remède miracle. Tous les éléments de

notre société mondiale doivent participer et partager la responsabilité de notre avenir commun. Dans le but de mettre en oeuvre les objectifs fondamentaux de la Charte, nous devons établir les institutions appropriées pour répondre aux exigences de notre époque.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : Je suis enchanté de représenter la nation swazie à ce Sommet historique du millénaire. Tous les Membres de l'ONU se sont réunis ici pour ces trois journées afin de s'entendre sur la façon dont notre Organisation devra s'adapter pour aider ses membres à relever les défis du XXI^e siècle.

Le Royaume du Swaziland présente ses propositions pour le rôle futur de l'ONU, afin de permettre à l'Organisation de nous soutenir de façon plus efficace dans nos efforts pour répondre aux priorités de développement de notre peuple.

Nous discuterons des changements fort nécessaires dans la structure, le degré de responsabilité et les activités de l'Organisation. Mais le Sommet nous fournit également l'occasion parfaite de nous pencher sur la question des relations mondiales et, en particulier, sur la manière de corriger le déséquilibre qui existe en matière de richesse et de normes sociales entre le Nord et le Sud. Dans ce monde de plus en plus interdépendant, il est plus important que jamais que les États Membres oeuvrent de concert et en harmonie dans le respect des points de vue de chacun, indépendamment de la superficie, de l'influence et de la force économique des pays.

Nous espérons que le Sommet reconfirmera l'idée sur laquelle tous les membres sont tombés d'accord et selon laquelle des concepts tels que la mondialisation ont pour objectif de permettre à tous les pays de bénéficier à égalité du nouvel ordre mondial et non pas de perpétuer la domination des forts sur les faibles. Et nous nous attendons à ce que l'on considère avec sérieux les besoins du monde en développement, nos partenaires s'engageant à soutenir nos objectifs prioritaires de façon ouverte et honnête, tout en respectant les vœux et les convictions de notre nation, sans imposer de conditions de nature à en miner la souveraineté et l'indépendance.

Le Royaume du Swaziland a trois préoccupations majeures qui exigent, selon nous, que l'ONU joue un rôle dirigeant au XXI^e siècle. Elles concernent l'acceptation par l'Organisation de la responsabilité qui lui incombe de jouer un rôle majeur dans la prévention et le règlement des conflits; dans la mobilisation de ressources destinées aux priorités de développement; et dans la lutte contre le VIH/sida.

Du point de vue africain, c'est un fait que les conflits et l'instabilité sur notre continent entraînent non seulement des souffrances extrêmes pour ceux qui sont directement concernés, mais peuvent également avoir un effet négatif sur le reste de nos populations. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve l'appel lancé par le Secrétaire général pour que l'ONU travaille la main dans la main avec les groupes régionaux afin de prévenir les conflits potentiels en analysant les causes premières des problèmes.

Dans le cadre de l'effort mondial tendant à l'élimination de la pauvreté, nous pensons que l'ONU doit adopter une position beaucoup plus forte s'agissant d'aider les pays en développement à mobiliser les ressources financières qui leur permettront de mettre en oeuvre leurs projets prioritaires, notamment en matière de création d'emplois et pour l'infrastructure essentielle.

Et enfin, avec la menace terrible que le VIH/sida fait planer sur le début de ce nouveau siècle, il est assurément urgent que l'ONU prenne l'initiative de la lutte mondiale contre ce terrible ennemi de l'humanité. À cause du sida, le quart environ de la population de mon pays ne vivra pas au-delà des 10 prochaines années, et c'est là un sort que partagent bien trop d'autres personnes dans le monde en développement. Nous devons reconnaître que le sida est une menace bien plus grande pour la stabilité mondiale que même les grandes guerres du siècle dernier. Nous devons agir maintenant pour arrêter la propagation du sida avant que ses effets dévastateurs ne dépassent ceux des conflits actuels sur lesquels nous concentrons une si grande part de notre attention et de nos ressources. Parmi tous les nobles entretiens qui portent sur la restructuration de l'ONU, ce message concernant le VIH/sida doit être lancé avec force et précision et viser à dégager des ressources. L'Organisation des Nations Unies doit véritablement jouer ce rôle au cours de ce siècle si elle veut s'acquitter de son mandat envers les peuples qu'elle sert.

Le Royaume du Swaziland place beaucoup de foi et d'espoir dans la réussite de ce Sommet. Nos peuples méritent l'engagement le plus complet de tous les États Membres à recréer une organisation qui soit à la hauteur des idéaux de la Charte fondatrice. Nous avons maintenant la possibilité de mettre l'ONU sur la bonne voie pour le reste du siècle. Le Royaume du Swaziland est prêt à jouer pleinement son rôle dans cette tâche.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Andrés Pastrana Arango, Président de la République de Colombie.

Le Président Pastrana Arango (*parle en espagnol*) : Ce n'est pas simplement en tant que Président de mon pays que je viens aujourd'hui à ce Sommet historique, mais également pour me faire l'interprète de 500 millions d'habitants de la planète qui vivent dans 33 États d'Amérique latine et des Caraïbes représentant le Groupe de Rio dont je suis aujourd'hui Secrétaire *pro tempore*.

Et en leur nom je proclame ce qui suit.

Notre région souhaite, avant tout, être une région de paix.

Nous attachons une grande importance à la protection des droits de l'homme dans leur conception totale, ainsi que de l'environnement car il s'agit dans les deux cas d'assurer la défense de l'homme.

Nous rejetons toute forme d'intolérance et de discrimination.

Nous exaltons la solidarité et la coopération qui sont les valeurs qui doivent présider au XXI^e siècle.

C'est pourquoi nous déclarons :

L'ONU représente la plus importante organisation mondiale et il nous appartient de la renforcer et d'augmenter ses capacités. C'est pourquoi nous défendons un multilatéralisme qui agisse toujours dans le cadre de l'Organisation en tant que principale instance régissant l'ordre mondial, et nous jugeons inadmissible toute action internationale qui se situerait en dehors de la légalité établie par la Charte ou toute réforme qui serait préjudiciable au programme social de l'Organisation.

L'Amérique latine et les Caraïbes se déclarent fortement attachées à la démocratie et s'engagent vis-à-vis d'elle et du respect des droits de l'homme, dans

lesquels nous voyons les principes directeurs du nouvel ordre international. C'est ce qu'ont déclaré les présidents des pays du Groupe de Rio, à Cartagena, en signant un « engagement envers la démocratie » qu'ont ratifié tous les présidents des pays d'Amérique du Sud, il y a moins d'une semaine à Brasilia.

Notre région, avec l'autorité que nous donne le fait d'être la première zone de la planète exempte d'armes nucléaires, milite en faveur d'un monde libéré de la menace nucléaire et des autres armes de destruction massive. De même, nous appuyons la prochaine Conférence internationale sur le commerce illicite des armes légères et nous condamnons par ailleurs l'utilisation d'armes excessivement cruelles ou inhumaines, notamment celles qui sont de fabrication artisanale.

Il est urgent et prioritaire d'éviter les guerres, mais partout où un conflit est déjà en cours, il faut au moins qu'il soit régi par les normes du droit international humanitaire. La Colombie est ferme sur ses positions et c'est pourquoi je peux dire aujourd'hui avec orgueil qu'aucun mineur ne sert dans nos forces armées.

Pour garantir un avenir meilleur aux générations futures, nous devons faire face avec courage et détermination au problème mondial des drogues illicites et des délits connexes, tels que le blanchiment d'argent, le trafic et le détournement des précurseurs chimiques; la contrebande et le trafic d'armes. Le Groupe de Rio est convaincu qu'il s'agit là d'un problème qui nous concerne tous et que nous devons résoudre tous ensemble en menant une lutte mondiale qui repose sur le principe de la responsabilité partagée.

Nous avons pour devoir de favoriser les conditions qui nous permettront de contrôler le processus de mondialisation des 10 dernières années, de l'humaniser et de le rendre plus équitable. Le commerce et les finances, dans ces circonstances nouvelles, ne peuvent perdre de vue l'homme et ses besoins. En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous avons plus de 200 millions de pauvres qui espèrent avoir part aux bénéfices du progrès et nous ne pouvons pas les laisser à la traîne. Nous recherchons donc la croissance dans l'équité sociale.

Pour cela, nous avons besoin d'une coopération internationale qui finance aussi bien les réseaux de protection sociale que les investissements dans le capital humain et dans l'infrastructure. Il nous faut intensifier

les flux du commerce international et mettre fin aux mesures protectionnistes des pays plus développés et plus riches.

Bref, il nous faut rebâtir à neuf le système financier international de manière à garantir la stabilité et à offrir assistance et appui aux pays qui traversent un processus d'ajustement.

Je viens de Colombie, un beau pays où vivent 40 millions d'êtres humains qui aiment la vie et où, malheureusement, persistent des affrontements absurdes causés par un petit nombre d'individus violents et par l'argent sale provenant d'un trafic de drogues qui affecte et concerne le monde entier. Mais nous nous sommes engagés à rechercher une paix négociée. Nous désirons ardemment parvenir à une plus grande justice sociale pour les plus démunis parmi notre peuple. Nous sommes décidés à lutter contre le trafic des stupéfiants et en faveur des droits de l'homme. Nous vivons en démocratie depuis plus de 180 ans et nous continuerons à vivre en démocratie. Nous sommes l'avenir, nous sommes la promesse. Nous sommes une terre d'espoir et d'amitié. Sur les épaules de nos héros, ressentant l'angoisse de nos pauvres, faisant confiance au talent de notre peuple, nous sommes – pour reprendre les termes de notre prix Nobel Gabriel García Márquez – à la recherche d'une seconde chance sur la terre, et je n'ai aucun doute qu'elle nous sera donnée.

Le Coprésident (Namibie) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Gustavo Noboa Bejarano, Président constitutionnel de la République de l'Équateur.

Le Président Noboa Bejarano (parle en espagnol) : Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a été un lieu universel de rencontre où les États ont pu oeuvrer à la réalisation des idéaux et des objectifs communs à tous les peuples. Elle accueille aujourd'hui le plus grand nombre de chefs d'État et de gouvernement de toutes les régions de la terre. Il y a sans doute là une reconnaissance de l'entière validité du système multilatéral qui régit les relations entre les États quand, dans un univers mondialisé, les gouvernements n'agissent plus de façon individuelle et ont recours au traitement collectif des politiques et des stratégies mondiales pour parvenir à une gestion efficace et solidaire des affaires internationales.

Le processus de mondialisation se développe en marge des grands objectifs de sécurité, de stabilité économique et du développement. Le problème de la dette

et la crise des marchés financiers ont affaibli les possibilités de stabilité économique et de développement. Les raisons des niveaux alarmants de pauvreté et de misère dans la grande majorité des pays sont de plus en plus éloignées des frontières nationales et échappent au contrôle national car les gouvernements ont de moins en moins de marge pour mener des politiques visant à réduire le chômage et l'inégalité qui sont accrus en raison de circonstances externes et d'une mondialisation qui n'a rien d'humanitaire. C'est donc avec force que sont apparus la violence, le commerce de stupéfiants, le terrorisme et la dégradation de l'environnement – autant de phénomènes mondiaux qui menacent l'humanité tout entière –, et l'on n'a toujours pas pris les mesures internationales propres à compenser les effets d'un système essentiellement déshumanisant qui, pour le moment, se manifeste de façon clairement mercantile en ayant recours à une concurrence implacable.

Ces dernières années, nous avons été les témoins d'une intensification des conflits régionaux. Les guerres ont laissé des séquelles profondes dans différentes régions du monde. De graves violations des droits de l'homme fondamentaux et du droit international humanitaire persistent. Le stockage et le développement injustifiés d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction se poursuivent et continuent de faire peser leur menace sur l'humanité.

Les succès remportés par l'Organisation des Nations Unies au cours de ses années d'existence inspirent de grands espoirs quant aux résultats qu'elle obtiendra au XXI^e siècle. Pour que l'Organisation soit renforcée afin de pouvoir relever les nouveaux défis, nous devons aujourd'hui prendre un engagement historique envers cette organisation et envers une action collective dans l'intérêt d'un projet universel de transformation, d'entente et de coopération. Il faut inverser les tendances négatives de la mondialisation: c'est là le nouveau défi que doit relever l'Organisation des Nations Unies.

L'Équateur, qui fait tout pour promouvoir le développement intégral de la nation, lance un appel très ferme à la coopération internationale pour que soient mis en oeuvre des programmes ayant pour but l'allègement et la réduction de la dette extérieure des pays en développement qui sont fortement endettés. Le service de la dette, qui dans certains pays engloutit plus de 50 % du budget national, nuit à la mise en oeuvre de programmes de santé, d'éducation, d'emploi, et de gestion de l'environnement ainsi que de programmes

destinés au bien-être des groupes les plus pauvres de la population. L'Équateur demande d'urgence la conclusion d'accords de remise de la lourde charge de la dette extérieure. Par ailleurs, il faut mettre l'accent voulu sur le financement international pour le développement sur des bases prévisibles et continues. Il faut également s'assurer que les institutions internationales disposent des ressources nécessaires.

En ce qui concerne les efforts visant à rénover l'Organisation des Nations Unies, l'Équateur considère comme prioritaire la réforme de la composition et des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Sa mission primordiale étant le maintien de la paix et de la sécurité internationales, il faut corriger les déséquilibres qui existent dans sa composition actuelle afin d'améliorer les mécanismes de prise de décisions et de donner une plus grande transparence à la conduite de ses travaux.

Je suis heureux de réaffirmer à ce Sommet l'appui résolu de l'Équateur pour le système multilatéral de relations internationales et pour cette organisation universelle qu'est l'Organisation des Nations Unies. Nous avons commencé le nouveau millénaire dans l'espoir que l'humanité pourra vivre dans un monde plus sûr, juste et démocratique, ce qui dépendra de l'action commune de tous les États et qui mettra à l'épreuve notre volonté politique, notre solidarité et notre engagement universel.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique.

Le Président Chissano (*parle en anglais*) : C'est avec une grande fierté et une grande satisfaction que nous avons reçu, au Mozambique, le rapport du Secrétaire général sur l'Assemblée du millénaire. Nous avons compris qu'il fait allusion aux problèmes les plus urgents auxquels doivent faire face aujourd'hui les peuples du monde. Il s'agit notamment de promouvoir une culture de paix au sein des nations et entre elles, ainsi qu'entre les régions du monde entier, car cela permettra d'atteindre tous les autres objectifs tels que l'élimination de la pauvreté, le développement, la promotion et la protection des droits de l'homme et de relever les défis de la mondialisation. Les pays en développement, surtout les moins avancés, connaissent de graves difficultés dans les efforts qu'ils font pour s'intégrer dans l'économie mondiale. En libéralisant le commerce et les finances, le processus de mondialisa-

tion a exposé les pays pauvres à des forces extérieures puissantes et les a acculés à la marginalisation et à l'exclusion. Ceci entraîne de graves asymétries économiques qui contribuent à creuser encore davantage le fossé entre les riches au Nord et les pauvres au Sud, non seulement du point de vue économique, mais également du point de vue de la technologie et des connaissances, ce qui ne fait qu'aggraver les inégalités.

Les chiffres inquiétants concernant la pauvreté qui sont mentionnés dans le rapport du Secrétaire général sont, il est vrai, embarrassants pour nous en tant que dirigeants mondiaux. Lorsque nous considérons le stade de développement auquel le monde est parvenu aujourd'hui et les conditions d'extrême abondance que connaissent certaines sociétés, il est moralement inacceptable que la pauvreté absolue continue d'exister. Nous devons renverser la tendance actuelle du système économique international et créer un système à même de faire régner la justice, l'égalité des chances et des avantages pour tous les peuples du monde. Si l'on ne s'attaque pas au fléau que constitue la pauvreté, elle pourra ébranler les bases mêmes du système international actuel. Voilà pourquoi nous demandons à la communauté internationale de maîtriser et de gérer le processus de mondialisation de manière à assurer que tous les peuples du monde jouissent de ses bienfaits.

La dette extérieure est un grand obstacle à la croissance économique et au développement durable des pays en développement. Tout en nous félicitant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative de Cologne, ainsi que d'autres mécanismes d'allègement de la dette, nous sommes persuadés que l'annulation inconditionnelle de la dette nous permettrait de réorienter des ressources vers l'élimination de la pauvreté, l'amélioration des secteurs sociaux et la restauration des infrastructures de base. L'annulation de la dette doit s'accompagner d'un meilleur accès aux marchés mondiaux, d'une aide suffisante au développement et d'investissements étrangers directs.

Nous considérons l'éradication des maladies infectieuses telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida comme un élément clef du développement et de la sécurité des pays en développement, surtout en Afrique. Dans mon pays, nous avons établi un Comité national qui fait participer toutes les parties intéressées à la mise en oeuvre du programme de lutte contre le VIH/sida.

Les progrès des connaissances, de la science et de la technique et en particulier des techniques de l'information et des communications sont indispensables à la croissance économique et au développement. L'absence d'accès aux technologies élargit le fossé entre pays développés et pays en développement. Voilà pourquoi il faut mettre les technologies à la disposition des pays en développement à des prix abordables en renforçant suffisamment leurs capacités humaines pour leur permettre de les reprendre à leur compte et de les développer pour le bien de leurs peuples.

Nos désirs et nos aspirations ne peuvent se réaliser que dans un environnement stable et pacifique. Il est essentiel que l'on intensifie les efforts en vue de parvenir à un désarmement véritable, et notamment à la destruction totale des armes de destruction massive, surtout les armes nucléaires. Il faudrait empêcher, par des efforts internationaux concertés, le commerce illégal d'armes légères et de petit calibre.

Le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales doit être renforcé et le Conseil de sécurité doit être démocratisé.

Je voudrais profiter de cette occasion historique pour présenter mes sincères remerciements et ceux du peuple du Mozambique à chaque pays et à la communauté internationale tout entière pour leur réponse et pour l'appui qu'ils nous ont apporté durant les inondations dévastatrices qui ont fait un grand nombre de morts et ont entraîné la destruction d'infrastructures. Bien que des facteurs indépendants de notre volonté aient déterminé l'allure de la reconstruction après les inondations, celle-ci est déjà en cours. Je suis heureux de vous annoncer que la plupart des familles qui avaient été déplacées par les inondations ont été réinstallées dans des zones sûres. Nous remercions la communauté internationale des efforts qu'elle a déployés pour nous aider pendant cette phase de reconstruction.

Le Mozambique a, dans une large mesure, connu l'effet positif d'une action coordonnée et efficace menée par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale tout entière tant en période de paix qu'au cours de conflits. Nous espérons sincèrement que l'Organisation des Nations Unies fera l'objet d'une réforme rapide et qu'elle sera renforcée de manière à gagner en efficacité. La mise en oeuvre des décisions qui seront adoptées à ce Sommet historique exige la création de mécanismes de suivi ou le renforcement des mécanismes existants.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nursultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakhstan.

Le Président Nazarbaev (*parle en russe*) : Il est bien évident que le nouveau millénaire nous apporte non seulement des changements mondiaux mais marque également un moment décisif dans l'existence de l'humanité. Il est indéniable que la mondialisation est la tendance dominante et irréversible de notre époque. Aujourd'hui cependant, il est aussi indéniable que la mondialisation, qui trace les contours du nouvel ordre mondial et constitue clairement un progrès, peut aussi avoir un certain nombre de conséquences négatives pour beaucoup d'États, si ce n'est pour la plupart.

Un certain nombre de facteurs sont en jeu, dont le plus important est l'inégalité flagrante qui existe entre les États de la communauté mondiale. Ceci se manifeste même dans la terminologie dont nous faisons quotidiennement usage pour exprimer les différents degrés de cette inégalité. C'est ainsi que nous parlons d'États « riches » et d'États « pauvres », d'États « développés » et d'États « économiquement arriérés », de nations possédant un potentiel de ressources et de nations qui l'ont déjà épuisé, etc.

L'inégalité se manifeste également dans les habitudes de consommation des ressources. Les pays développés, qui possèdent 20 % de la population de la planète, consomment 80 % des ressources mondiales. Il a aussi été largement prédit qu'étant donné le rythme actuel du développement, au cours des décennies à venir, l'économie mondiale ne pourra offrir d'emplois qu'à 20 % de la population valide de la planète. Et cela ne représente que l'un des défis mondiaux à relever au cours du nouveau millénaire.

Dans ce contexte, je pense que l'Organisation des Nations Unies et les gouvernements nationaux doivent assumer des engagements mutuels. Tout d'abord, chaque pays doit définir avec clarté et responsabilité sa position à l'égard de la mondialisation pour pouvoir prévoir et, si possible, neutraliser les effets négatifs qui pourraient en résulter. En deuxième lieu, dans le cadre de la modernisation de ses activités, l'Organisation des Nations Unies pourrait en priorité mettre au point un modèle de mondialisation qui tiendrait compte le plus possible des intérêts de tous les pays marginalisés. En même temps, elle devrait chercher à répondre de façon plus adéquate aux préoccupations de la plupart des po-

pulations des pays développés puisque les disparités au sein de ces pays ne manqueront pas de s'accroître. Ce modèle devrait également contenir des mesures propres à accroître l'efficacité des systèmes de sécurité existants et à en élaborer de nouvelles à même de répondre aux exigences de notre époque. Nul n'ignore que, malgré de grandes réalisations, l'Organisation des Nations Unies n'a pas toujours réussi à relever le défi que constitue le maintien de la paix et de la sécurité.

À cet égard, si l'on améliorait le potentiel de rétablissement de la paix de l'ONU et avant tout du Conseil de sécurité, il serait aussi très prometteur d'utiliser le potentiel des systèmes de sécurité régionaux et de promouvoir une coopération avec eux. Il ne fait pas de doute que des institutions telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ou la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie qui prend déjà une forme concrète ou les Cinq de Shanghai pourraient, dans bien des cas, fonctionner de manière très efficace. La participation active des systèmes de sécurité régionale dans ces processus de maintien de la stabilité et de la sécurité pourrait également réduire le problème de l'intervention humanitaire. Avec leur aide et le soutien du Conseil de sécurité, de nombreux conflits pourraient être réglés sans ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'États souverains.

Il est urgent de mettre au point de telles démarches, comme le montre notamment le processus actuellement en cours en Asie. L'Afghanistan est devenu l'un des points sensibles de la planète. Plus de 20 ans après l'intervention des troupes soviétiques, le peuple martyr de ce pays continue de connaître toutes les horreurs de la guerre. L'instabilité et la pauvreté du pays en ont fait un bouillon de culture de l'extrémisme et du terrorisme international, qui se propagent non seulement en Asie centrale mais partout dans le monde. L'Afghanistan produit jusqu'à 3 000 tonnes d'opium brut par an, qui est ensuite traité et expédié en Europe et aux États-Unis.

Lors de leur récente réunion à Bishkek, les dirigeants du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, ainsi que de la Russie, ont discuté de ce problème et ont demandé à l'ONU et à la communauté mondiale d'offrir une aide à leurs pays pour leur permettre de normaliser la situation. Il nous semble nécessaire de convoquer une séance spéciale du Conseil de sécurité qui examinerait la situation

en Afghanistan et en Asie centrale pour mettre au point des mesures pratiques propres à stabiliser la situation.

La menace de prolifération nucléaire pourrait aussi figurer parmi les questions à l'ordre du jour du Conseil, puisqu'un vigoureux affrontement a pris forme parmi certains États dotés d'armes nucléaires. Plusieurs pays de la région sont sur le point d'acquiescer ces armes. Après la désintégration de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Kazakhstan a hérité d'un immense arsenal d'armes nucléaires. Notre pays a créé un précédent en renonçant volontairement à cet arsenal. Voilà pourquoi aujourd'hui nous demandons à nouveau à toutes les puissances nucléaires de prendre des mesures concrètes pour éliminer les armes nucléaires.

Pour améliorer l'activité de l'Organisation des Nations Unies à l'ère de la mondialisation, nous pensons qu'il conviendrait de développer au sein de sa structure des institutions qui, sur la base d'une analyse globale de la situation, pourraient fournir une alerte avancée en cas de nouveaux conflits, formuler des recommandations en vue d'une intervention rapide, et empêcher le recours à des solutions militaires en cas de conflit tout en promouvant efficacement la diplomatie préventive. Ces institutions pourraient devenir un instrument irremplaçable de règlement des problèmes socioéconomiques qui sont la source d'instabilités.

À la fin de 1943, à la Conférence de Téhéran, où la question du futur ordre mondial a été abordée pour la première fois, un grand Américain, le Président des États-Unis Franklin Roosevelt, s'est adressé aux participants à la Conférence en ces mots :

« Nous avons des propres coutumes et philosophies et modes de vie différents... Mais nous avons prouvé ici à Téhéran que les idéaux divers de nos nations peuvent s'unir pour former un tout harmonieux, en agissant de concert pour notre bien commun à tous et pour celui du monde entier. »

Je crois que cette déclaration garde sa valeur pour nous aussi, alors que nous sommes au seuil du XXI^e siècle, un siècle de changements spectaculaires, un siècle de mondialisation qui, nous l'espérons tous, servira le bien commun de l'humanité tout entière.

Le monde est devenu un lieu interdépendant où le partenariat mondial doit devenir le principe dominant.

Le Coprésident (Namibie) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal.

Le Président Wade : En cette occasion historique où la communauté des nations se retrouve pour célébrer l'avènement du nouveau millénaire et réfléchir ensemble sur ce que devront être le rôle et la place de notre organisation au XXI^e siècle, je voudrais vous apporter solennellement le message de paix et d'amitié du peuple sénégalais et, en même temps, vous renouveler notre attachement profond aux nobles idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Je voudrais avant tout rendre hommage, un hommage appuyé au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour le courage, la compétence et la lucidité dont il a fait preuve dans l'exercice de son mandat. Le rapport qu'il nous a soumis nous offre un large éventail d'idées et de propositions pertinentes permettant d'articuler une vision consensuelle d'une Organisation des Nations Unies solidement arrimée aux piliers de la Charte et en même temps mieux outillée et plus adaptée aux réalités changeantes du monde.

Pour ma part, je voudrais aborder ici trois aspects de la problématique des Nations Unies. D'abord le premier défi à relever est celui de l'instauration d'une paix et d'une sécurité globales et durables entre les nations, mais aussi à l'intérieur des nations elles-mêmes, sécurité rimant avec l'élimination des guerres, de la violence, de la faim, de la soif, de l'oppression, de la pauvreté et de la dette.

Les États Membres ont une responsabilité première de créer les conditions minimales « d'un monde libéré de la peur » selon le mot du Secrétaire général. Alors, convenons d'instaurer un monde basé sur le principe de l'acceptation de l'universalité des principes de la démocratie, notamment le droit souverain des peuples de choisir librement et démocratiquement leurs dirigeants, le renoncement à la violence comme mode d'accès ou de maintien au pouvoir, le règne de l'État de droit, la promotion et la protection de tous les droits de l'homme partout dans le monde, sans discrimination, ni de sexe, ni de race, ni de religion.

Et à ce sujet, je voudrais avoir une pensée pour toutes les minorités qui, quelque part dans le monde, sont encore soumises au mépris de leurs cultures et à l'ignorance de leurs droits dont le droit à la vie en citoyens libres.

Il y a des décennies, j'avais rêvé que l'Afrique franchirait le XXI^e siècle sans aucun pouvoir dictatorial ou personnel mais en une belle mosaïque de démocraties authentiques différenciées seulement par les teintes culturelles. Il me faut cependant admettre que les changements véritables qui se traduisent par l'alternance, par les élections, se comptent sur les doigts d'une main.

Le deuxième aspect de la problématique des Nations Unies revêt, à mes yeux, une dimension complémentaire à la paix et à la sécurité : c'est le développement économique et social dans un monde qui se transforme à une échelle globale. Ici encore je voudrais évoquer la dette, cette mécanique infernale dans laquelle les pays développés nous ont enfermés. Les générations travaillent chacune pour payer les dettes que d'autres générations ont empruntées et les siennes propres, dettes dont on cherche en vain les traces significatives en Afrique.

Le drame de la dette, ce n'est pas qu'elle ne soit pas remboursée, ni effacée, car les deux interviendront toujours. C'est que c'est une maladie récurrente qui reviendra toujours si ses causes profondes ne sont pas éliminées. Il y a quelque part, comme une indécence, voire un défi à la raison, de faire du couple développement-dette le seul choix possible pour nos pays.

Au Sommet de Lomé, heureusement, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait décidé de mettre en place l'Union africaine et de mettre à l'étude le problème du désendettement de l'Afrique.

Le monde devrait cesser d'être un monde où les créanciers paternalistes font face à des débiteurs timides et frileux qui n'osent demander qu'indulgence, moratoires et effacement alors qu'ils sont les victimes d'un système injuste. La science de l'économie, solidement adossée sur un profond sentiment de solidarité et d'interdépendance devrait amener la communauté internationale à partager le sentiment qu'exprimait si bien, John Fitzgerald Kennedy : « une société libre qui ne peut pas aider sa majorité de pauvres ne pourra pas sauver sa minorité de riches ».

C'est tout le sens qu'il convient donc de donner à la décision de l'OUA de créer l'Union africaine et je suis heureux de vous annoncer que le Sénégal a été le deuxième pays à ratifier cet accord.

Le troisième et dernier élément de réponse que je propose est lié à la réforme de l'Organisation des Na-

tions Unies que le Secrétaire général a présentée dans le cadre d'un programme hardi de rénovation. Je suis d'avis que l'une des premières exigences de ces réformes réside dans l'augmentation du nombre des membres permanents et membres non permanents du Conseil de sécurité et dans l'amélioration des méthodes de travail.

Et il est dans notre intérêt que le Conseil soit plus représentatif de la communauté internationale. Réforme du Conseil de sécurité mais aussi renforcement du rôle de l'Assemblée générale, rationalisation des travaux des autres organes, allègement des mécanismes institutionnels, simplification des procédures administratives.

Au-delà du symbolisme que revêt le passage d'un siècle à un autre, d'un millénaire à l'autre, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins et nous n'avons d'autre choix que d'emprunter celui de l'espoir qui passe par la consolidation du multilatéralisme et de l'universalisme. Au moment même où nous nous réunissons ici, les réalités quotidiennes du monde nous rappellent encore le caractère inachevé de notre ambitieuse mission à bâtir la paix et favoriser le développement dans le monde.

Nous ne pouvons pas échouer, nous ne devons pas échouer car l'humanité a accumulé un stock sans précédent de connaissances scientifiques, de techniques et de technologies capables de produire bien au-delà de nos besoins. La raison refuse la notion de pauvreté dans un monde où la richesse globale est tellement abondante qu'au-delà de toute idée de redistribution, le seul non gaspillage éliminerait, très probablement, la faim et la privation des besoins primaires de l'homme sur une bonne partie de la planète.

Devant ce qui frise la myopie intellectuelle, j'en suis à souhaiter l'émergence, comme au XVIII^e siècle, de nouveaux rationalistes et je suis candidat pour être membre de cette nouvelle société sans frontières dont la vocation sera de chasser l'absurde et de promouvoir, par la chose la mieux répartie entre les peuples, c'est à dire l'intelligence, le règne de la raison. Et, à l'instar du siècle des lumières, on parlera peut être aussi du millénaire des lumières. Mais en attendant, prions pour que Dieu nous prête la sienne et nous guide sur le chemin.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kim Dae-jung, Président de la République de Corée.

Le Président Kim (*parle en coréen; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi que d'avoir l'occasion de prendre la parole dans cette salle vouée à la paix.

Le nouveau millénaire commence avec un miracle dans la péninsule coréenne. La chaleur du soleil a commencé à faire fondre le mur de glace qui s'était dressé entre le sud et le nord au cours des 55 dernières années de division de la guerre froide. Vous avez sans doute vu certaines des scènes télévisées du sommet coréen Sud-Nord de juin, de même que des scènes des familles séparées qui se sont réunies le 15 août pour la première fois après toutes ces années de division nationale. Ces scènes étaient miraculeuses et elles ont résulté non seulement des efforts de la Corée du Sud et de la Corée du Nord, principales parties, mais également du soutien résolu et de l'encouragement de l'ONU et des dirigeants mondiaux. Je les remercie tous de tout coeur.

Par ailleurs, je puise un grand encouragement dans la décision prise par les Coprésidents de notre rencontre historique de publier une déclaration appuyant la Déclaration commune Sud-Nord issue du sommet intercoréen. et je leur en suis fort reconnaissant.

Lors de mon entrée en fonctions il y a deux ans et demi, j'ai entrepris ma politique du rayon de soleil à la recherche de la paix intercoréenne, de la réconciliation et de la coopération. Depuis lors, cette politique a acquis l'appui de l'ONU et de tous les pays du monde. Lors des discussions du sommet, moi-même et mon homologue de Corée du Nord avons décidé de travailler de concert pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre sur la péninsule coréenne. Nous avons convenu que l'unification, que ce soit par la force ou par l'absorption, n'était pas acceptable car dans les deux cas elle ne pourrait aboutir qu'à la guerre.

Nous avons convenu que, même si l'aspiration à l'unification par l'autodétermination continuerait de nous guider, nos efforts devaient maintenant consister surtout à donner une paix durable à la péninsule coréenne et à favoriser les échanges et la coopération économique et socioculturelle entre les deux parties. Ces efforts ont déjà commencé dans bien des domaines.

L'unification est le but ultime du peuple coréen. Toutefois, l'unification doit se faire de manière pacifique, si longtemps qu'elle exige. L'unification doit être un succès pour les deux parties. C'est ce qui a été

convenu au sommet coréen Sud-Nord. En ayant recours à des échanges de visites au sommet et à des entretiens ministériels continus, nous ferons tout notre possible pour développer les échanges et la coopération intercoréens et pour faire durer la paix dans la péninsule coréenne. Ces progrès sur la péninsule coréenne contribueront beaucoup à la paix dans l'Asie du Nord-Est et le reste du monde.

Tant que l'ONU sera à la tête du soutien mondial accordé à nos efforts de paix, avec l'appui actif de tous les dirigeants qui se trouvent ici, le miracle du nouveau millénaire qui se joue dans la péninsule coréenne deviendra un grand triomphe de l'histoire. Avec le plus de gravité possible, je demande aux représentants qu'ils nous accordent leur attention et leur soutien constants.

Au XXe siècle, l'ONU a accompli des progrès remarquables pour la paix et le bien-être des humains. Sans l'ONU, l'humanité aurait souffert infiniment plus de guerres, de calamités et d'atteintes aux droits de l'homme. En fait, je suis convaincu que la fondation de l'ONU a été la plus grande réalisation de l'humanité au XXe siècle.

Au XXIe siècle, cependant, l'organisme mondial aura bien des missions à remplir, des missions plus grandes encore. De nombreux défis nous attendent, tels que la concrétisation de la paix dans le monde, l'aide à la croissance économique des pays en développement, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme et la défense de l'environnement mondial. Toutes ces missions doivent être menées à bien.

Je vous lance à tous un appel : unissons-nous pour faire du XXIe siècle la période la plus pacifique et la plus riche en espoir de l'histoire de l'humanité. Pour cela, unissons les pays du monde autour de l'ONU. Ils ont ma promesse que la République de Corée offrira à l'ONU tout le concours en son pouvoir dans la réalisation de ses nobles fonctions.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alija Izetbegovic, Président de la Bosnie-Herzégovine.

Le Président Izetbegovic (*parle en anglais*) : Permettez-moi, tout d'abord, de remercier l'ONU d'avoir organisé cette rencontre historique. Nous félicitons tous ceux qui y contribuent. Nous appuyons entièrement les efforts tendant à rendre plus efficace

l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle puisse promouvoir avec succès les valeurs contenues dans le projet de déclaration du Sommet du millénaire.

En contraste avec notre longue et riche histoire, l'aube du nouveau millénaire marque la fin d'une décennie très difficile et très douloureuse pour la Bosnie-Herzégovine. La première moitié de la décennie a été marquée par la lutte pour l'indépendance et l'autre moitié, par la reconstruction du pays et de ses institutions après une guerre sanglante et dévastatrice. Le pays et les peuples qui le composent ont survécu, mais à un coût terrible et inutile.

L'avenir de la Bosnie-Herzégovine dépend en grande partie de trois facteurs : premièrement, de l'intégration de la Bosnie-Herzégovine, qui se fera sur son territoire même; deuxièmement, de l'intégration de toute la Bosnie-Herzégovine dans les institutions euro-atlantiques; et troisièmement, de nouveaux événements qui surviendront dans la région en général.

L'intégration sur son territoire même est un processus douloureux et lent, mais il va dans la bonne direction. Je suis heureux d'affirmer que le gros de la population est animé de la saine volonté de se réconcilier et d'aller de l'avant. Les problèmes sont dus à l'absence d'engagement de la part de certains hommes politiques. En conséquence, un trop grand nombre de nos réfugiés attendent toujours de regagner leurs foyers et certains vestiges de l'apartheid subsistent.

Nous qui avons signé les Accords de paix de Dayton et de Paris pour établir la paix avons toujours compris qu'ils étaient imparfaits. Toutefois, nous avons aussi pensé qu'ils constituaient un processus en évolution qui établirait la Bosnie-Herzégovine comme membre démocratique et véritable de la famille des pays d'Europe. Notre intégration dans les institutions euro-atlantiques - du Conseil de l'Europe au Partenariat pour la paix et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord assure aussi un avenir stable à notre région tout entière. Ce processus d'intégration est à la base de nos espoirs. Il renforce cette évolution nécessaire et encourage la vision d'un avenir commun pour nos peuples. Toutefois, à défaut, si les peuples sentent qu'ils ne sont pas les bienvenus en tant que partenaires à part entière d'une Europe sans frontières, les lignes de démarcation de notre région deviendront de plus en plus menacées.

À Dayton, nous avons eu pour priorité de mettre fin aux massacres, parce que trop de personnes avaient trouvé la mort. Nous avons cru qu'une paix imparfaite

serait préférable à une guerre juste et que l'intégration naturelle de la Bosnie-Herzégovine dans la famille des pays euro-atlantiques permettrait de passer outre aux défauts de cette paix initialement injuste et imparfaite.

Enfin, l'avenir de la Bosnie-Herzégovine dépend aussi des événements dans la région et vice-versa. L'évolution récente de la Croatie a montré avec quelle rapidité les choses pouvaient prendre une tournure positive. Nous voudrions voir des événements positifs semblables se manifester dans le cas de notre voisin à l'est. Au Monténégro, la démocratie et la reconnaissance des erreurs commises vont de pair. Le rapport entre nos deux pays reflète de nouveaux sentiments de bonne volonté et des intérêts communs.

Notre pays est très fier de fournir une force de police intégrée qui participe à l'effort international de maintien de la paix au Timor oriental. Ici, je me joins à ceux qui ont déjà exprimé leur consternation devant la mort de membres du personnel de l'ONU au Timor.

Permettez-moi de conclure cette brève déclaration sur une note plus personnelle. Mes fonctions de président de la Bosnie-Herzégovine prendront fin en octobre, après 10 années de service. Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à tous les amis sincères de la Bosnie-Herzégovine qui ont été à nos côtés en temps de guerre comme en temps de paix et qui ont toujours appuyé la juste cause de la Bosnie-Herzégovine. J'assure l'Assemblée que mon pays est prêt à contribuer au bien-être général afin d'édifier un monde meilleur et plus juste. Étant au carrefour de civilisations, de cultures et de religions - chrétienne orthodoxe, catholique, juive et musulmane - nous pouvons apporter une grande contribution à un nouveau dialogue et à une culture de paix. Notre exemple montre bien ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Il y a là une leçon à la fois positive et négative pour les générations à venir.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Francisco Guillermo Flores Pérez, Président de la République d'El Salvador

Le Président Flores Pérez (*parle en espagnol*) :
Je voudrais remercier l'Organisation des Nations Unies, par le biais du Secrétaire général, de la proposition, avancée au début de l'année, de faire du règlement des problèmes mondiaux le thème de discussion du Sommet. J'en ai longuement discuté avec mes collègues d'Amérique latine dans diverses enceintes et je

voudrais présenter à M. Annan la reconnaissance qu'il mérite à cet égard.

On trouve dans cette proposition un appel lancé aux pays développés face à la pauvreté si grave que connaissent un grand nombre de nations et une grande partie de la population du monde. S'il s'agit d'un appel à la solidarité conçue dans le cadre d'une conscience universelle selon laquelle les problèmes des autres sont aussi nos problèmes, je partage pleinement cet appel. Mais s'il se base sur l'hypothèse selon laquelle, s'il existe des nations pauvres c'est la faute des nations riches, je ne partage pas cet appel. Quand une nation pauvre a pour attitude d'accuser les nations développées de sa pauvreté, il se produit un transfert de responsabilité qui finit par bloquer toute possibilité pour cette nation de sortir de sa pauvreté. La seule possibilité qu'ait une nation pauvre de progresser est d'assumer totalement la responsabilité consistant à faire face à sa pauvreté.

Les Salvadoriens connaissent actuellement une période de transformation profonde en raison d'un processus de paix couronné de succès et de la direction nouvelle prise par notre pays. Les triomphes ont été les nôtres puisque c'est nous qui avons fait la paix. Mais c'est vrai aussi pour les problèmes, puisque c'est nous qui avons fait la guerre. La seule possibilité que nous ayons de surmonter nos problèmes consiste à les assumer totalement. Il en va de même de l'individu qui accuse le gouvernement de ses conditions de vie actuelles tout en oubliant ses responsabilités personnelles. Quand nous transférons à d'autres la responsabilité qui est la nôtre, nous nous fermons à toute possibilité de changement.

Nous Salvadoriens sommes les architectes de notre propre destin. Les triomphes aussi bien que les échecs nous appartiennent. D'après notre expérience, si l'on culpabilise quelqu'un, on finit par encourager un assistanat dont l'expression la plus pernicieuse se trouve dans la tentation qu'ont beaucoup de programmes d'aide de faire des expériences d'ingénierie sociale dans une réalité dont ils ne savent rien. Nous ne demandons donc pas au monde de résoudre nos problèmes. Nous demandons qu'on nous donne la possibilité de participer aux processus de développement dans des conditions d'égalité.

Les politiques d'ouverture poursuivies par les pays industrialisés et les organismes internationaux sont valables tant qu'elles représentent une ouverture

pour tous. Mais si les pays industrialisés ne voient dans les pays moins développés que des marchés de consommateurs et ferment leur marchés à nos capacités de production, ils créent des distorsions qui finissent par affecter toutes les nations. Les paysans salvadoriens consomment tous les produits qui proviennent des pays industrialisés. Il est absolument intolérable que le monde industrialisé leur dise qu'ils ne peuvent pas vendre dans ses pays les fruits, les légumes ou les céréales qu'ils produisent grâce à leur travail

Il n'y a pas de meilleure occasion de corriger cette distorsion que la présente réunion historique. Il suffit que nous soyons déterminés à élever les relations entre les pays au niveau de dignité qu'exige un avenir partagé. Le seul lien durable entre nous est l'ouverture, car ce n'est que sur la base de ce que nous produisons que nous pourrons créer les ressources nécessaires pour lutter contre la pauvreté. Je considère donc cet engagement et cette possibilité avec le plus grand optimisme.

Si, au XVe siècle, on avait dit aux habitants de l'Europe qu'ils vivaient à l'époque de la Renaissance, ils nous auraient probablement répondu d'un air perplexe qu'ils vivaient seulement les problèmes quotidiens qu'ils partageaient dans leur existence du moment. Il se peut que nous aussi, aujourd'hui, vivions une autre Renaissance marquée par une explosion de créativité dans presque tous les domaines de la connaissance. S'il en est ainsi, ce serait un gâchis énorme si les dirigeants du monde consacraient leurs énergies à des visions apocalyptiques et sombres inspirées par les menaces auxquelles devra faire face l'humanité. La manière la plus productive d'employer notre temps serait peut-être de nous consacrer à gérer avec efficacité le potentiel du monde d'aujourd'hui en faisant preuve d'un optimisme actif et responsable et en comprenant bien que nous disposons aujourd'hui d'instruments dont nous n'avons jamais disposés auparavant pour faire progresser nos pays.

Le progrès est connaissance et décision – et c'est une chose qui n'est refusée à personne.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hipólito Mejía Domínguez, Président constitutionnel de la République dominicaine.

Le Président Mejía Domínguez (*parle en espagnol*) : L'initiative de convoquer ce Sommet n'aurait pu se produire à un moment meilleur ou plus propice car

elle donne l'occasion à la communauté des nations d'engager un processus fructueux de réflexion sur la manière de faire face aux défis et aux exigences du nouveau millénaire.

Quand on délibère sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle, on définit en fait les attentes que les peuples et les gouvernements doivent essayer de satisfaire au niveau international, dans un monde qui met de plus en plus l'accent sur la pratique de certaines valeurs afin d'encourager une solidarité réelle entre tous les peuples de la terre.

Tous les chefs de gouvernement doivent remercier le Secrétaire général de l'ONU d'avoir organisé cette réunion qui nous donne la possibilité de discuter des questions qui sont traitées en détail dans le rapport qu'il a présenté au Sommet.

Il y a quelques jours seulement, le 16 août, j'ai eu l'honneur de prendre mes fonctions de Président constitutionnel de la République dominicaine. Je viens donc à cette réunion de haut niveau présenter très brièvement quelques-uns des espoirs et quelques-unes des aspirations du peuple dominicain.

La dignité de l'être humain, l'égalité de l'homme et de la femme, le progrès social visant à améliorer les conditions de vie, l'élimination de la pauvreté, une vie exempte de peur et vécue dans la paix, tels sont en résumé certains des espoirs et certaines des aspirations du peuple dominicain. Ces principes constituent le cadre général dans lequel s'exprime la volonté du Gouvernement dominicain et sa détermination de faire en sorte que, dans notre pays, le processus de mondialisation qui s'exerce sur toutes les manifestations culturelles de l'humanité – caractéristique de ce nouveau millénaire – ait véritablement un visage humain.

Tout en participant pleinement à la mondialisation et à l'économie de marché, nous ne renoncerons jamais aux exigences d'équité et de justice sociale qui découlent de nos espoirs et de nos aspirations.

Si l'on veut que l'équilibre macroéconomique tant glorifié soit véritablement équitable et bénéfique, il faut des institutions d'État efficaces, il faut une gestion transparente des affaires publiques, il faut que les droits de l'homme soient respectés, il faut une participation universelle à la prise de décisions sur les questions d'intérêt universel et il faut créer une bonne infrastructure.

Ce n'est que lorsque nous serons en mesure d'élaborer des politiques propres à réaliser ces objectifs que nous serons à même de nous intégrer et d'intervenir dans l'économie mondiale à des conditions concurrentielles et égales. Et, je le répète, c'est là l'attitude qui définit les aspirations et les espoirs du gouvernement actuel de la République dominicaine.

Notre présence au Sommet est la preuve et la confirmation de la foi que mon pays a en cette organisation dont la République dominicaine est membre depuis 1945. Le rapport du Secrétaire général qui cherche à définir le rôle de l'ONU au XXI^e siècle, est animé d'un désir évident de réforme et de démocratie. Il en est ainsi parce que, même si les principes de la Charte des Nations Unies ont fait dans le temps la preuve de leur valeur, et à maintes reprises, de leur efficacité, il faut admettre que les structures de pouvoir qui ont été créées en 1945 ne sauraient répondre aux exigences du développement des relations internationales qui se sont dégagées du processus de la mondialisation. Plus que jamais, cette organisation doit nous permettre aujourd'hui d'établir un juste équilibre entre tous les États de la terre.

Qui plus est, il est nécessaire de réformer la Charte des Nations Unies pour faire en sorte que le processus de mondialisation profite à tous, de façon à ce que la solidarité devienne une norme de conduite internationale qui soit dans l'intérêt général de l'ensemble de l'humanité.

Nous devons tous convenir que c'est à nous qu'il incombe principalement de défendre l'intérêt général et de chercher à assurer le bonheur de nos peuples. Nous sommes convaincus que la responsabilité en la matière incombe avant tout aux gouvernements que nous dirigeons, mais ce n'est pas nier cette responsabilité que de souligner que souvent, tant dans le passé qu'aujourd'hui, nous n'avons pas toujours été les seuls responsables – il y a parfois eu la complicité coupable de certains intérêts internationaux.

Je voudrais maintenant vous parler de la situation actuelle qui existe entre la République d'Haïti et la République dominicaine. Nous avons dit à plusieurs reprises qu'il y avait entre ces deux pays un mariage sans possibilité de divorce. Nous savons que c'est la situation économique que connaît Haïti qui est la cause profonde de l'immigration illégale qui se produit sur une base quotidienne de ce pays vers le nôtre. À cet égard, il faut que la communauté internationale sache que la

République dominicaine n'a pas la capacité de supporter le fardeau social que représente la présence de centaines de milliers de nos voisins haïtiens sur notre territoire.

Notre gouvernement fait les plus grands efforts possibles pour faire face à cette situation dans un esprit de compréhension et de respect absolu des droits de l'homme. Les incidents qui peuvent se produire dans la zone frontalière ne sont pas le fait d'une politique de l'État, et je peux vous assurer que nous avons pris des mesures pour trouver une solution à toutes les situations difficiles.

Le Gouvernement de la République dominicaine est tout à fait disposé à entreprendre avec Haïti des plans de développement permettant d'élever le niveau de vie des résidents de nos deux pays.

La République dominicaine aura une loi d'immigration reposant sur des principes rationnels qui seront applicables à tous les étrangers, sans distinction aucune, qu'ils vivent légalement ou illégalement sur son territoire. Toutefois, la République dominicaine ne peut, à elle seule, résoudre un problème qui nous concerne tous et qui ne peut être résolu de manière définitive que par une décision et une participation collectives. Je lance donc un appel à l'Organisation des Nations Unies et à mes collègues chefs d'État pour qu'ils assument la responsabilité qui nous incombe à tous face à cette grave réalité.

Comme je l'ai déjà dit, l'heure est à la solidarité et ce sont les gouvernements qui doivent décider que l'Organisation des Nations Unies, face au processus de mondialisation, garantira un développement matériel et spirituel sain pour tous les peuples et qu'elle s'érigera en juge implacable contre la violence, l'insécurité, les préjugés et la dégradation de l'environnement. Ce n'est qu'ainsi, solidaires dans nos espoirs et nos aspirations, que nous jouirons de la paix.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République rwandaise.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : En ce qui concerne le caractère de l'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle, nous partageons l'opinion générale selon laquelle cette noble institution a besoin d'être rénovée et réformée pour pouvoir jouer d'une légitimité plus grande. En accomplissant cette tâche il

convient de donner le même poids et la même urgence à la réforme d'autres institutions principales dont les institutions de Bretton Woods. Le système des Nations Unies et ces institutions doivent faire face aujourd'hui à un environnement social, économique et politique infiniment plus complexe que celui qui existait lors de leur création il y a plus de 50 ans.

De l'avis du Rwanda cependant, c'est la question des menaces à la paix qui exige l'attention la plus pressante. Il est évident que nous sommes moins menacés par des guerres mondiales mais nous sommes confrontés à des conflits et des tensions de caractère régional et localisé. Il convient donc de poser à cet égard une question. Pourquoi les efforts de prévention et de maintien de la paix n'ont-ils pas mieux réussi au cours de la dernière décennie? Bien des raisons ont été invoquées, notamment l'absence de volonté politique, des mandats mal définis, l'insuffisance des moyens, etc.

Ces raisons sont peut-être toutes valables, mais je voudrais ajouter un autre facteur, à savoir, que chaque conflit est unique par son histoire et sa sociologie, fait qui ne reçoit pas souvent l'attention qu'il mérite. Sans une compréhension objective de la nature de chaque conflit il n'est pas possible de le gérer ni de finir par le régler. Si on peut citer le cas du Rwanda, il y a un défaut complémentaire qui tient à l'incapacité ou à la réticence à aider les pays dans les situations d'après-conflit. Les institutions internationales semblent mieux savoir réagir aux crises humanitaires mais se montrent totalement incapables lorsqu'il s'agit d'aider les pays affectés au lendemain des conflits. Cependant, des défis non moins difficiles se posent dans les phases qui font suite aux crises, surtout en ce qui concerne les processus de reconstruction économique et sociale qui permettraient un développement durable et empêcheraient ainsi l'apparition de nouveaux cycles de violence.

Permettez-moi maintenant de faire quelques réflexions sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et mon pays. Jusqu'à son indépendance, le Rwanda était un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Depuis, celle-ci a été plus ou moins associée aux grands événements politiques qu'a connus mon pays. Comme on l'a noté à maintes reprises, le génocide de 1994 au Rwanda restera certainement parmi les heures les plus sombres de plus de 50 ans d'histoire de l'ONU. C'est au lendemain de cet événement que le Tribunal international pour le Rwanda a été créé et nous l'appuyons dans ses efforts louables. Je

voudrais profiter de cette occasion pour remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir demandé un rapport sur ce qui s'est passé au Rwanda en 1994. Je félicite la commission qui a entrepris cette tâche sous la direction de l'ancien Premier Ministre de la Suède, M. Ingvar Carlsson. Ce rapport méticuleux et qui se passe de commentaires (S/1999/1257, annexe), a été soumis au Conseil de sécurité et débattu par le Conseil le 14 avril 2000. Il définit clairement les responsabilités et les moyens d'aider le Rwanda dans ses programmes de reconstruction. Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour rendre hommage au Groupe de personnalités éminentes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dirigé par le Président Masire, qui est parvenu à des conclusions semblables à celles du rapport Carlsson.

La population du Rwanda s'est efforcée depuis 1994 de reconstruire sa société dans des conditions extrêmement pénibles et difficiles. Mon gouvernement fait de son mieux pour chercher des solutions. Mais la tâche n'est pas facile. Nous avons fait des progrès, grâce au peuple rwandais et à notre partenariat avec des institutions internationales bilatérales et multilatérales. Le rapport Carlsson et celui de l'OUA ont recommandé à leurs institutions respectives des moyens qui permettraient de rendre ce partenariat efficace. Nous comptons sur la mise en oeuvre de ces recommandations; le Rwanda continuera d'assumer son rôle.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Fidel Castro Ruz, Président du Conseil d'État et du Gouvernement de la République de Cuba.

Le Président Castro (*parle en espagnol*) : Le chaos règne dans notre monde, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Des lois arbitraires nous sont présentées comme étant des normes de droit divin, de nature à apporter la paix, l'ordre, le bien-être et la sécurité dont notre planète a tant besoin. Voilà ce qu'on veut nous faire croire. Une trentaine de pays développés et riches qui monopolisent le pouvoir économique, technologique et politique sont réunis ici pour nous offrir encore les mêmes recettes, lesquelles n'ont servi qu'à nous rendre toujours plus pauvres, plus exploités et plus dépendants.

On ne parle même pas de réformer radicalement cette vétuste institution – née il y a plus d'un demi-siècle alors qu'il n'y avait que quelques pays indépendants – pour la transformer en un organisme qui repré-

senterait véritablement les intérêts de tous les peuples du monde et où personne ne disposerait du droit de veto irritant et antidémocratique. On ne parle pas non plus d'entreprendre un processus sain qui consisterait à augmenter le nombre de membres du Conseil de sécurité et sa représentativité en tant qu'organe exécutif subordonné à l'Assemblée générale, à laquelle il appartiendrait de prendre les décisions sur des sujets aussi vitaux que l'intervention et le recours à la force. Il faut dire une fois pour toutes et fermement, que le principe de souveraineté ne saurait être sacrifié au nom d'un ordre injuste et relevant de l'exploitation, dans lequel une superpuissance hégémonique, s'appuyant sur son pouvoir et sur sa force prétend décider de tout. C'est une chose que Cuba n'acceptera jamais.

Les causes fondamentales des conflits actuels résident dans la pauvreté et le sous-développement qui règnent dans l'immense majorité des pays et dans la répartition inégale des richesses et des connaissances dans le monde. On ne peut oublier que le sous-développement et la pauvreté actuels sont les conséquences de la conquête, de la colonisation, de l'asservissement et du pillage de la majeure partie de la terre par les puissances coloniales, de l'apparition de l'impérialisme et des guerres sanglantes qui ont été menées pour pouvoir faire un nouveau partage du monde. Aujourd'hui, les pays agresseurs ont l'obligation morale d'indemniser nos pays pour les dommages qu'ils leur ont causés pendant des siècles.

L'humanité doit prendre conscience de ce que nous avons été et de ce que nous ne pouvons continuer d'être. L'espèce humaine a acquis à présent assez de connaissances, de valeurs morales et de ressources scientifiques pour avancer vers une nouvelle étape historique faite de justice véritable et d'humanisme.

Rien dans l'ordre économique et politique établi ne sert les intérêts de l'humanité. Cet ordre ne peut plus durer et doit être changé. Il suffit de rappeler que la terre compte déjà plus de 6 milliards d'habitants et que 80 % d'entre eux vivent dans la pauvreté. Les maladies millénaires des pays du tiers monde – telles que le paludisme, la tuberculose et d'autres tout aussi meurtrières – n'ont pas été éradiquées, alors que de nouvelles épidémies, comme celle du sida, menacent d'exterminer la population de nations entières. Pendant ce temps, les pays riches investissent des sommes énormes dans leurs dépenses militaires et dans des produits de luxe, et que des spéculateurs voraces échangent des monnaies, des actions et autres valeurs réelles

ou fictives qui s'élèvent à des billions de dollars chaque jour.

L'environnement est dévasté. Le climat change sous nos yeux et l'eau potable se raréfie ou devient de plus en plus polluée. Les mers, qui sont une source de subsistance pour l'homme, voient leurs ressources s'épuiser et des ressources cruciales non renouvelables sont gâchées pour des produits de luxe qui flattent la vanité.

Tout le monde comprend que le rôle essentiel de l'ONU pour le siècle qui commence est de sauver le monde non seulement de la guerre, mais aussi du sous-développement, de la faim, des maladies, de la pauvreté et de la destruction des ressources naturelles qui sont indispensables à la vie humaine. Et elle doit le faire d'urgence, avant qu'il ne soit trop tard.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'il est impossible de concrétiser le rêve de normes réellement justes et rationnelles régissant les destinées humaines. Nous sommes convaincus pour notre part que la lutte pour l'impossible devrait être le mot d'ordre de cette institution qui nous réunit aujourd'hui.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Conseil d'État et du Gouvernement de la République de Cuba.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise.

Le Président Bongo : Au moment où les nations du monde que nous représentons ici s'appêtent à entrer de plain-pied dans le troisième millénaire, il est opportun de réfléchir ensemble sur le rôle futur de l'Organisation des Nations Unies, de relever les nouveaux défis qui sont les nôtres.

Je voudrais donc vous saluer et vous féliciter, vous deux, éminentes personnalités choisies pour coprésider dans un esprit de solidarité et de complémentarité ce sommet historique. Qu'il me soit également permis de féliciter le Secrétaire général de l'ONU pour les propositions pertinentes qu'il a portées à notre attention. Elles ont le mérite de nous rappeler les grands problèmes qui interpellent le monde aujourd'hui. Je pense ici aux conflits armés, au sida et à la pauvreté qui menacent gravement la stabilité et le développement de nos nations, de l'Afrique en particulier.

Les conflits que connaît l'Afrique s'étirent sur tant d'années que l'on peut parler d'un état de guerre permanent. Ces conflits bouleversent nos équilibres sociaux, familiaux, culturels et écologiques. Ils déstabilisent nos économies, compromettent notre développement, entravent nos libertés et engendrent de véritables désastres humanitaires.

Or en Afrique, l'action humanitaire en est seulement à ses balbutiements. Nous devons la développer avec l'appui continu des institutions des Nations Unies, le soutien des États Membres ainsi que des organisations non gouvernementales de stature internationale qui nous apportent déjà leur précieuse aide.

Il est un autre problème qui menace aussi la stabilité du continent. Il s'agit du sida qui atteint nos forces de travail et la structure même de nos sociétés. La lutte contre le sida nécessite une coopération internationale plus intense pour adapter les programmes de prévention, de traitement et de recherche scientifique à l'urgence et à l'ampleur de la tâche. Dans l'immédiat, j'aimerais lancer un appel pressant visant à faciliter l'accès aux soins.

Je demeure convaincu que nos efforts en vue de bâtir un monde plus paisible et plus prospère aboutiront si nous continuons à les inscrire dans une logique globale de développement. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Déclaration universelle des droits de l'homme attache autant d'importance aux droits économiques, sociaux et culturels qu'aux droits civils et aux libertés politiques. Il est donc de la plus grande importance que la communauté internationale accentue la prise en compte des préoccupations des couches vulnérables de notre société.

Un autre défi qu'il nous faut également relever est celui du développement et de l'accès à la science et aux nouvelles technologies. Ici, encore, plus que toute autre région du monde, l'Afrique aura besoin d'un soutien particulier.

La réforme de notre Organisation s'inscrit pleinement dans le contexte mondial actuel marqué au plan économique par la globalisation et la mondialisation. Elle s'inscrit aussi au plan politique par une progression des valeurs et de la pratique démocratiques dans tous les continents.

Dans notre volonté de redynamiser l'ONU, cette démocratie, expression du plus grand nombre et dans le respect des minorités, doit inspirer nos réflexions.

C'est pourquoi je ne voudrais pas terminer mon propos sans évoquer ici la réforme du Conseil de sécurité. En effet, le 14 octobre 1977, à cette même tribune, en ma qualité de Président de l'Organisation de l'unité africaine, j'avais demandé que l'Afrique puisse avoir une représentation permanente au Conseil de sécurité. J'appelle à la concrétisation de cette proposition et j'ai été heureux d'entendre mon frère le Président Wade, parler de la même voix que moi.

C'est sur cette note que je termine mon propos, convaincu que de ce Sommet, notre Organisation sortira renforcée, plus efficace et que naîtront de nouvelles et plus fortes solidarités entre les États et les peuples.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Glafcos Clerides, Président de la République de Chypre.

Le Président Clerides (Chypre) (*parle en anglais*) : L'Assemblée du millénaire qui a réuni ici à juste titre un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement est un événement véritablement historique. Elle constitue un effort considérable pour mobiliser les forces de la coopération internationale au niveau le plus élevé possible, effort qui, nous l'espérons sincèrement, donnera une forte impulsion au désir de l'humanité de construire un monde plus juste et plus sûr, un monde propre à garantir la survie, le développement et la prospérité des peuples de notre planète.

Permettez-moi d'adresser mes félicitations à ceux qui ont été les premiers à concevoir l'idée de l'Assemblée du millénaire, et de remercier en particulier S. E. le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, de son rapport riche en aperçus et intitulé « Nous, les peuples ». Nous attendons avec intérêt un document final pragmatique issu de cette importante réunion, qui offrira un schéma sur lequel organiser nos efforts communs face aux défis qui nous attendent.

Nous reconnaissons que malgré les nombreux événements positifs survenus sur bien des fronts, les conflits impitoyables, la pauvreté et l'inégalité sont toujours monnaie courante dans le monde. La propagation de maladies endémiques devrait nous inciter tous à nous mobiliser. Les principes de la justice et du droit international devraient triompher lorsque des conflits surgissent. Le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme devrait être inconditionnel et

s'appliquer également à chacun et les libertés fondamentales devraient être solidement implantées dans toutes les sociétés.

La mondialisation a accéléré la multiplication des transactions mondiales et accru la productivité, le commerce, les progrès technologiques et l'investissement étranger. Toutefois, elle a donné naissance à de nouveaux défis en creusant le fossé entre riches et pauvres, y compris le fossé numérique, et en entraînant un accroissement des réseaux criminels et du trafic illicite de stupéfiants et d'armes partout dans le monde.

Les avantages de la mondialisation doivent être répartis équitablement dans le monde. L'écart entre riches et pauvres doit être comblé avant qu'il ne s'élargisse davantage. Il convient de privilégier le plus possible les besoins de ceux qui sont défavorisés et qui tous les jours font face au spectre de la faim, de la maladie et de l'absence de perspectives. Ceci est de toute évidence dans l'intérêt d'un monde de plus en plus interdépendant. Il ne faut pas oublier que les inégalités débouchent inexorablement sur des conflits.

Le lourd fardeau de la dette extérieure préoccupe grandement de nombreux pays. Des politiques novatrices d'allègement de la dette constituent une composante nécessaire de tout effort visant à éliminer la pauvreté.

La deuxième moitié du XXe siècle a connu un effort international pour protéger les droits de l'homme. Des progrès ont été enregistrés. Cependant, il y a encore beaucoup à faire pour parvenir à ce noble but. Malgré la récente croissance économique et le progrès social, des centaines de millions d'êtres humains continuent à vivre dans la pauvreté et la misère. Les ressources naturelles de la planète s'épuisent rapidement et l'environnement ne cesse de se dégrader. De nombreux pays n'ont pas accès à l'eau potable ni à l'assainissement. Le chômage et l'inégalité des revenus contribuent à détériorer le tissu social dans bien des pays.

En particulier, nous devons nous efforcer avant tout d'assurer les droits et de préparer le terrain à un progrès accru des groupes les moins fortunés de nos concitoyens. À cet égard, il convient d'entreprendre de nouveaux efforts dans le domaine de l'égalité entre les sexes et des droits de l'enfant, et surtout des enfants qui si souvent paient un prix si élevé lorsqu'ils se trouvent dans des zones de conflit armé. Nous devons instaurer des politiques efficaces pour assurer l'emploi

des jeunes, de même que des politiques en faveur des personnes handicapées qui représentent un sixième des habitants de notre planète et qui devraient avoir la possibilité de s'engager pleinement dans le développement de nos sociétés et d'y contribuer.

Nous ressentons pleinement la douleur et la souffrance des familles de personnes disparues, partout dans le monde et dans mon propre pays, qui attendent de recevoir des informations convaincantes sur ce qu'il est advenu de leurs proches. Les solutions basées sur l'opportunisme politique ou sur des considérations politiques ne sauraient fournir de réponse à ce problème, dont l'existence même constitue un affront à la conscience de l'humanité. Ce qu'il faut, c'est l'expression d'un esprit d'humanisme, d'engagement et l'adoption de mesures par ceux qui sont en position de répondre aux familles.

Du haut de cette tribune, je voudrais ajouter ma voix et lancer un véhément appel à tous les intéressés pour qu'ils coopèrent à la lutte destinée à mettre fin à la souffrance et à l'incertitude des proches de toutes les personnes disparues, sans exception.

La prolifération des conflits armés demande une attention immédiate de notre part. Les ravages de la guerre ne sont nulle part plus évidents qu'en Afrique, où les conflits qui ne cessent d'éclater constituent un obstacle considérable au progrès. Notre Assemblée doit envoyer un message très vigoureux quant à la nécessité d'une politique constante de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de réconciliation et de coopération internationale.

Si on voit souvent s'affirmer une tendance à adopter une attitude « pragmatique » face au règlement des différends, nous sommes néanmoins fermement convaincus que l'Organisation des Nations Unies devrait toujours agir sur la base solide des principes énoncés dans sa Charte. Ce genre d'attitude donnera confiance aux États Membres quant à l'objectivité et l'équité de l'Organisation et conduira à des solutions permanentes.

L'Organisation doit toujours être un phare d'espoir pour les petits États qui attendent d'elle la justice et elle doit atténuer, par des mesures concrètes, leurs craintes de voir l'opportunisme politique, si souvent associé à la politique de puissance, l'emporter sur le droit international.

Les résolutions du Conseil de sécurité doivent être respectées et mises en oeuvre pour sauvegarder la légalité internationale afin que le concept de sécurité collective s'ancre profondément dans notre conscience collective et trouve son application pratique dans le plein respect des principes de la Charte des Nations Unies.

Il n'y a pas d'exemple plus criant de ce manque à appliquer les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité que le cas de Chypre, où de nombreuses résolutions restent sans effet depuis plus d'un quart de siècle. Ce manquement n'est rien moins qu'un affront à la communauté internationale et un exemple flagrant du règne de l'impunité.

Nous avons maintenant entrepris un nouvel effort pour régler le problème de Chypre. Je vais participer aux négociations à venir, comme toujours, dans un esprit de bonne volonté et de détermination pour trouver une solution juste et viable à l'intérieur des paramètres fixés par les résolutions de l'ONU, une solution qui répondra aux intérêts de tous les Chypriotes sans discrimination et rétablira et protégera leurs droits fondamentaux.

Le cadre de construction d'un monde meilleur est précisément cette Organisation dont nous sommes tous membres. Les principes directeurs qui nous permettront d'atteindre ce but sont inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous disposons des instruments nécessaires pour agir. Ce dont nous avons toutefois un besoin absolu c'est la volonté politique d'aller de l'avant.

Espérons que la présente Assemblée du millénaire viendra renforcer notre détermination d'oeuvrer en commun dans un esprit de solidarité pour parvenir aux objectifs tant désirés de coexistence pacifique et de prospérité dans la demeure que nous partageons, la planète Terre.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Antonio Guterres, Premier Ministre de la République portugaise.

M. Guterres (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : La mondialisation est une réalité et non une option. Mais nous pouvons choisir de lui permettre de s'étendre de manière non réglementée, ce qui entraînerait une exclusion sociale et un accroissement des injustices au niveau mondial

ou bien, de la contrôler pour que son potentiel soit au service de tous.

L'avènement d'un millénaire est habituellement un moment où nous avons des visions de grande utopie. La grande utopie de notre temps serait un monde de paix, dans lequel les droits de l'homme seraient pleinement respectés, où les relations internationales reposeraient sur la justice et l'équité, où ni la faim ni la pauvreté n'existeraient et où régnerait une symbiose durable entre l'humanité et la nature. Il s'agirait d'un monde politiquement structuré, multipolaire et équilibré.

Malheureusement, ce n'est pas l'univers dans lequel nous vivons, et il paraîtrait naïf même d'entrevoir cette vision utopique.

Face à l'impossibilité des grandes utopies, il est cependant important de mobiliser la communauté internationale pour qu'elle édifie de nombreuses petites utopies afin de mettre en place des réformes possibles de l'architecture des relations internationales en vue de réaliser une plus grande justice entre les personnes, les peuples et les générations. Réglementer la mondialisation des économies et des marchés, améliorer la gouvernance mondiale et rétablir la primauté de la déontologie politique sur les intérêts : tels sont les objectifs principaux de la communauté internationale à l'aube de ce nouveau millénaire.

Un ordre du jour international doit être adopté – un ordre du jour de réformes concrètes. J'en citerai six.

La première est la réforme du système de Bretton Woods pour en faire l'organe régulateur par excellence du système mondial économique et financier et lui donner davantage de moyens d'intervenir dans une perspective plus humanitaire en associant la garantie de solidité financière aux principes de bonne gouvernance et en mettant à nouveau l'accent sur les besoins sociaux des peuples, tout en trouvant une solution définitive au problème de la dette des pays les plus pauvres.

La deuxième réforme consisterait à créer des codes de conduite et des formes effectives de surveillance des courants financiers qui leur permettraient de devenir plus stables et plus prévisibles.

En troisième lieu, il faudrait introduire avec soin à l'Organisation mondiale du commerce les questions sociales et environnementales.

La quatrième réforme doit consister à mobiliser les énergies des sociétés et des institutions pour combattre les maladies infectieuses telles que le sida, la tuberculose et le paludisme, et pour prévenir « l'info-exclusion », c'est à dire le gouffre numérique qui menace la nouvelle économie fondée sur les connaissances.

La cinquième réforme consisterait à transformer en engagements fermes, au niveau mondial, les orientations qui sont progressivement définies dans les instances mondiales en ce qui concerne l'environnement et le développement durable.

En sixième lieu, il conviendrait de perfectionner le droit international et les moyens de le mettre en oeuvre afin de mieux protéger la souveraineté des personnes et de formuler de façon appropriée le droit à l'intervention humanitaire. Aucun agresseur ne devrait pouvoir compter sur la complaisance de la communauté internationale ni sur l'invocation cynique de l'inviolabilité de ses frontières.

Pour appliquer cet ordre du jour, étant donné sa dimension et la légitimité qui la caractérise, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions ont un rôle fondamental à jouer.

Le rapport préparatoire du Sommet nous dit qu'à l'heure actuelle l'humanité est unie autant par son désir de paix que par la tragédie de la guerre; autant par le spectacle de la plus grande opulence que par celui de la pauvreté la plus abjecte; autant par la liberté d'expression la plus créative que par la répression la plus brutale des croyances; autant par l'Internet que par le VIH/sida.

L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées peuvent et doivent faire office de catalyseur fondamental des initiatives internationales pour la promotion de la paix et des droits de l'homme mais aussi de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement et de l'équité dans la circulation internationale et la répartition des richesses ainsi que de l'accès à l'information.

La réforme et le renforcement de l'Organisation des Nations Unies même sont donc une question clef pour notre avenir collectif. Elle devrait comprendre, à mon avis, un effort profond de rationalisation des structures et des moyens, une réorganisation et un élargissement du Conseil de sécurité et la création d'un Conseil de sécurité économique qui permettrait

d'assurer l'équité, le développement durable et l'emploi dans l'économie mondiale. Nous devons tous prendre au sérieux notre responsabilité face au financement de l'ONU. Il faut que cesse l'hypocrisie qui consiste à demander à l'Organisation de faire ce qu'elle n'a pas les moyens de faire. Il est important de demander à l'Organisation d'être efficace mais il faut aussi lui donner les ressources nécessaires pour lui permettre d'agir.

L'importance décisive de l'ONU se manifeste avec éloquence au Timor oriental. La victoire de la cause des Timorais constitue le triomphe de la primauté du droit sur la force et de la solidarité internationale sur la *realpolitik* et l'indifférence. En même temps, le Timor oriental est l'endroit où, avec le succès espéré, l'une des opérations les plus ambitieuses et les plus complètes de l'histoire de l'ONU est en train de se réaliser. C'est un bon exemple de l'importance qu'il y a d'améliorer les mécanismes d'action de l'ONU.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour exprimer l'appui de mon gouvernement aux conclusions du rapport Brahimi (A/55/305) sur les opérations de paix, qui a été récemment publié, et exprimer l'espoir qu'un débat constructif se tiendra sur la mise en application de ses recommandations.

Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport, les valeurs sur lesquelles le XXI^e siècle doit être fondé sont la liberté, la solidarité, la tolérance, la non-violence, le respect de l'environnement et des ressources naturelles et le partage des responsabilités. Sans ces valeurs, la communauté internationale, que nous représentons ici, ne pourra pas parvenir à un avenir fait de dignité et de prospérité pour chacun de ses membres.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. cheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Cheikh Hasina (*parle en bengali; texte anglais fourni par la délégation*) : Le texte intégral de mon allocution a été distribué. Je me contenterai maintenant d'en lire les principaux passages.

Dans un bref segment de l'histoire de l'humanité, le monde a changé au-delà de ce que l'imagination pouvait prévoir. Alors que nous abordons notre voyage dans le nouveau millénaire, l'espoir et l'aspiration qui sont les nôtres devraient nous permettre de surmonter les défis. Notre grand dirigeant, le père de la nation,

Bangabandhu cheikh Mujibur Rahman, a mené en 1971 la guerre de libération du Bangladesh. Il voulait fonder un Bengale doré, heureux et prospère, affranchi de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et des privations. Il a prononcé, en septembre 1974, à l'Organisation des Nations Unies, un discours historique dans lequel il a souligné la nécessité d'oeuvrer pour la paix, le développement, la justice et l'égalité – qui sont les mêmes défis que nous affrontons aujourd'hui.

Près d'un an après avoir prononcé ce discours, il a été assassiné, le 15 août 1975, avec la plupart des membres de ma famille. Ma soeur et moi avons été seules à survivre, parce que nous nous trouvions à l'étranger. Les assassins et les conspirateurs avaient ravi des droits de l'homme fondamentaux et détruit des valeurs démocratiques. Toutefois, leurs desseins maudits ont échoué, grâce à l'attachement de notre peuple à la démocratie. Les assassins ont été jugés conformément aux lois de notre pays, déclarés coupables et condamnés. Cependant, certains ont réussi à trouver refuge dans des pays étrangers. Nous sommes persuadés que les assassins qui ont été reconnus coupables devraient être renvoyés dans notre pays pour répondre de leurs actes devant la justice.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son rapport publié à l'occasion du millénaire et qui s'intitule « Nous, les peuples ». Les propositions qu'il a faites dans les quatre grands domaines de l'élimination de la pauvreté, de la prévention des conflits, de la régénération de l'environnement et du renouveau de l'Organisation des Nations Unies lancent aux dirigeants mondiaux le défi de créer une nouvelle forme de coopération internationale.

À l'aube du XXI^e siècle, nous devons oeuvrer de concert pour établir un système mondial qui soit juste, équitable et démocratique. Nous avons besoin de la démocratie pour parvenir au développement et pour partager équitablement les fruits de ce développement. Nous devons travailler ensemble pour pouvoir tirer parti du processus de mondialisation.

La paix est une condition préalable du développement. Le Bangladesh voit dans la paix un droit fondamental de l'homme qu'il faut à tout moment obtenir, maintenir, promouvoir et préserver. Si la paix est menacée où que ce soit dans le monde, elle est menacée partout. C'est pourquoi nous demandons que soit encouragée avec ferveur une culture de la paix dans le monde entier.

Pour instaurer la justice et l'égalité, il est essentiel de mettre fin à la discrimination et de protéger les éléments faibles et vulnérables de la société. Nous avons mis un accent particulier sur les femmes, les enfants et les secteurs les plus faibles de la société.

Nous avons pris des mesures novatrices afin d'éliminer la pauvreté, en donnant la place centrale aux individus. Les programmes de microcrédit ont eu un énorme succès au Bangladesh, parallèlement aux progrès spécifiques qui ont été faits dans les domaines de l'éducation primaire, des soins de santé, des programmes de population et de l'émancipation de la femme.

Nous sommes heureux de voir que l'ONU considère d'un oeil nouveau les opérations de maintien de la paix qu'elle entreprend. Le Bangladesh a apporté au fil des ans une contribution importante à ces opérations en envoyant des troupes et, en tant que membre élu du Conseil de sécurité, il compte jouer un rôle actif pour rendre les opérations de maintien de la paix plus efficaces.

La sécurité et le bien-être des peuples sont au coeur des préoccupations de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons déployer des efforts soutenus et concertés pour faire en sorte que nos populations ne connaissent plus la pauvreté, la faim, l'analphabétisme et la maladie. Certes, les programmes de microcrédit et les autres programmes de lutte contre la pauvreté ont donné des résultats, mais il reste beaucoup à faire pour éliminer la pauvreté.

On a enregistré de nombreux cas d'une maladie proche du paludisme que l'on appelle *dengu* au Bangladesh et dans d'autres parties de la région. Beaucoup ont été exposés à des empoisonnements par l'arsenic. Des maladies fatales comme le sida se propagent à un rythme inquiétant; ces maladies, qui ont une dimension régionale et mondiale, doivent être combattues au niveau mondial.

Je voudrais que nous contribuions tous à une Organisation des Nations Unies qui soit forte et efficace, en mesure de prendre en compte les préoccupations de tous. Nous espérons que le Sommet du millénaire donnera une nouvelle impulsion à l'Organisation des Nations Unies, afin de lui permettre d'apporter un appui renforcé à nos efforts en vue d'éliminer la pauvreté, donner aux individus plus de pouvoir d'action, contrôler l'évolution démographique, établir une démocratie participative, protéger l'environnement, créer un

monde exempt d'armes nucléaires et promouvoir une culture de paix.

Puisse le Bangladesh vivre toujours. Puisse l'Organisation des Nations Unies vivre toujours.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pervez Musharraf, chef du pouvoir exécutif de la République islamique du Pakistan.

M. Musharraf (Pakistan) (*parle en anglais*) : L'humanité traverse une période capitale de son histoire. Tout comme chaque aube nouvelle inspire de nouveaux espoirs, chaque nouvelle lune est une occasion pour prier et chaque nouvelle année suscite de nouvelles résolutions, il en est ainsi à l'avènement du nouveau millénaire : il fait naître un espoir pour l'avenir de l'humanité. Pour la première fois dans l'histoire, nous pouvons entrevoir de vivre suffisamment nantis et à l'abri du besoin.

Au cours du dernier siècle, l'humanité a fait preuve d'une grande ingéniosité qui lui a permis de transformer considérablement le monde. Cependant, la réalisation la plus remarquable a été la création de l'Organisation des Nations Unies afin de faire respecter les idéaux de justice, de paix et de prospérité.

Cet organisme a permis de résoudre un grand nombre de conflits et de différends majeurs. Ces dernières années, l'intervention des Nations Unies a permis de mettre fin à de grandes tragédies humaines en Bosnie et au Kosovo. Mais là où l'on a ignoré la Charte des Nations Unies et où l'on a contesté les décisions des Nations Unies, les différends n'ont fait que s'envenimer pour déboucher souvent sur des conflits. On peut citer deux exemples de ce phénomène, le Cachemire et la Palestine. Cependant, ces exemples sont différents : alors que la communauté internationale et cette Organisation mondiale cherchent sérieusement une solution à la question palestinienne, le Cachemire demande justice depuis plus de 52 ans.

Le Pakistan est situé dans l'une des régions les plus instables du monde où un cinquième de l'humanité vit dans le plus grand dénuement. Alors que la tendance mondiale est au progrès économique grâce à la coopération régionale, l'Asie du Sud est prise dans un conflit. Pourquoi cette tragédie? Pour la seule raison que la population du Cachemire continue de se voir nier la justice. La conséquence de cette injustice a été les quatre guerres qui se sont succédé. La région est

fortement militarisée et même nucléarisée. Cette situation n'est certainement pas imputable au Pakistan. Nous avons été obligés de réagir devant les contraintes imposées par notre sécurité et nous n'avons agi que dans le cadre de la légitime défense.

Le Cachemire est à la source de cette tension et ce problème doit être réglé. On ne saurait nier aux 10 millions de personnes de cet État leur droit fondamental à l'autodétermination. Les brutalités sauvages et les meurtres de 70 000 personnes commis par 700 000 soldats n'ont fait que renforcer leur résolution. Ils veulent que soient honorés les engagements qui ont été pris envers eux par les Nations Unies. Si la population du Timor oriental a pu avoir sa liberté, pourquoi pas le peuple du Cachemire? Lorsqu'une partie à un différend rejette avec intransigeance l'utilisation de moyens pacifiques, le Conseil de sécurité a le pouvoir d'agir. Le problème ne se réside donc pas dans la Charte, mais dans l'absence de volonté politique. Tant que nous ne ferons pas preuve d'une telle volonté, il ne servira à rien de parler de prévention des crises et de règlement des différends.

Le Pakistan est en faveur de la paix et il est prêt à prendre des initiatives audacieuses pour modifier le statu quo grâce à un dialogue avec l'Inde à quelque niveau que ce soit, à tout moment et où l'on voudra. Permettez-moi de confirmer dans cette instance que nous souhaitons un pacte de non-agression; nous sommes prêts à nous engager à une réduction mutuelle des forces et nous souhaitons également une Asie du Sud exempte de toute arme nucléaire. Le Pakistan ne se laissera pas entraîner dans une course aux armements, qu'il s'agisse d'armes nucléaires ou classiques, indépendamment des provocations.

Le Pakistan demeure conscient des préoccupations internationales concernant la démocratie. Notre père fondateur, le *Quaid-e-Azam*, avait envisagé le Pakistan comme un État islamique moderne attaché à une démocratie reposant sur l'égalité, la liberté et la justice sociale. Le peuple du Pakistan n'a jamais perdu sa foi dans la démocratie, mais l'autocratie sous couvert de démocratie a entraîné une gouvernance malhonnête et l'effondrement des institutions. Nous sommes sincèrement résolus à reconstruire et à renforcer les institutions de l'État pour donner à notre pays une démocratie durable et authentique.

Un aspect particulièrement sombre du mauvais gouvernement qui a causé du tort à la démocratie au

Pakistan se trouve dans la corruption. Il est paradoxal que nous ayons entendu de long discours sur la démocratie de la part de pays dont les lois encouragent en fait la corruption en donnant librement asile à des pillards et en leur permettant de cacher les richesses acquises illicitement dans des comptes en banque secrets. Ces transferts ne les rendront pas beaucoup plus riches mais il est certain que les pauvres seront encore plus pauvres. La corruption est un crime transnational qui nécessite une action internationale concertée. Les Nations Unies devraient demander l'interdiction du transfert des biens mal acquis et exiger la coopération pour retrouver et rapatrier ces fonds.

La meilleure garantie de consolidation de la paix mondiale réside dans le développement économique et dans la prospérité de toutes les régions et de tous les peuples. Le progrès économique d'une région soutient et complète la prospérité d'une autre région. Le processus de mondialisation et la libéralisation des échanges commerciaux avaient suscité des espoirs, mais ont causé des déceptions. Les régimes commerciaux mondiaux enrichissent le Nord et appauvrissent le Sud. Ce déséquilibre contribuera à écraser les pays en développement qui croulent sous le fardeau accru de la dette. Je dois mettre en garde contre le fait que le Nord ne pourra pas échapper aux conséquences de cette situation et finira par se laisser aspirer dans ce tourbillon. Le monde en développement a besoin de la compréhension et de la coopération des États créditeurs et des institutions financières internationales pour se dégager de cette montagne de dette.

Le Pakistan continuera d'oeuvrer avec d'autres nations pour une Organisation des Nations Unies plus juste et plus efficace, capable de dépasser les intérêts étroits afin de servir la cause de l'humanité. Puisse le nouveau millénaire apporter la justice, la paix et la prospérité à toutes les nations du monde.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Wim Kok, Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas.

M. Kok (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je m'associe tout d'abord au Secrétaire général et aux autres orateurs qui ont exprimé leurs sincères condoléances aux familles et aux collègues des huit employés qui ont été tués aujourd'hui au Timor occidental. Il y a exactement un an aujourd'hui que le Conseil de sécurité essayait désespérément de persuader le Gouverne-

ment indonésien de prendre des mesures contre les milices qui dévastaient le Timor oriental. Il est tragique de constater qu'un an plus tard, les mêmes milices continuent à commettre des atrocités, cette fois-ci au Timor occidental.

Je voudrais m'associer à ceux qui ont déjà rendu hommage au Secrétaire général pour son rapport à la fois visionnaire et pragmatique sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle. Nous, États Membres, sommes la clef de tout succès ainsi que de tout échec de notre Organisation. Ensemble, nous devons décider ce que nous attendons de notre Organisation, et chacun d'entre nous doit être prêt à investir politiquement et financièrement dans l'Organisation pour lui donner les moyens de répondre à nos attentes. Il ne suffit pas que nous nous mettions d'accord sur les fonctions essentielles de notre Organisation, cet accord suppose aussi que l'on évalue de façon réaliste sa capacité d'exécuter ces fonctions.

Les réformes sont bien avancées, mais nous pouvons et devons en faire plus. À ce Sommet, nous devons renouveler nos efforts afin d'assurer la prospérité, la justice sociale et la pleine reconnaissance des droits de l'homme à tous les citoyens du monde. Il faut faire des progrès sur la question de l'élargissement et de la réforme du Conseil de sécurité. Il faut aussi faire des progrès afin d'assurer à l'Organisation des Nations Unies une assise financière saine.

La gouvernance mondiale doit être renforcée pour faire face aux grands défis que présente la mondialisation. L'ONU ainsi que d'autres organisations multilatérales avec leurs États Membres ont un rôle crucial à jouer si nous voulons pouvoir nous attaquer à des problèmes mondiaux tels que la propagation de maladies infectieuses, dont le VIH/sida.

On ne peut laisser au marché pas plus qu'aux pays le soin de combler le fossé qui sépare les riches des pauvres. La mondialisation doit aller de pair avec la solidarité et la sécurité pour tous. Le Secrétaire général a raison de nous encourager à mettre l'accent sur des mesures qui nous permettraient d'échapper au besoin et à la peur. La persistance de la pauvreté extrême est un affront à l'humanité.

Le deuxième Forum mondial sur l'eau qui s'est tenu à La Haye en mars de cette année s'est mis d'accord sur des objectifs réalistes pour parvenir à des progrès considérables dans la mise à disposition des populations d'une eau potable et de services

d'assainissement de base d'ici à 2015. Les Pays-Bas vont poursuivre leurs efforts pour aider à réaliser ces objectifs ainsi que les objectifs de développement fixés lors des grandes conférences des Nations Unies, en appuyant les institutions des Nations Unies qui fonctionnent bien; en invitant les organisations multilatérales à évaluer leurs propres résultats; en encourageant la formation de réseaux pour garantir une coordination par thème et par secteur au niveau mondial; et, enfin, en continuant d'apporter une contribution financière.

Il est tout aussi important de ne plus avoir à vivre dans la peur et l'ONU doit être à même de répondre à une crise lorsque celle-ci en est à ses débuts. Il est donc essentiel d'améliorer les capacités de l'Organisation en matière de maintien de la paix. La primauté du droit au niveau international doit être renforcée. La Cour internationale de Justice, le Tribunal pour la Yougoslavie et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques qui ont tous leur siège à La Haye, contribuent à cet objectif. Dans un avenir proche, la Cour pénale internationale viendra se joindre à eux. Les Pays-Bas ont également offert d'accueillir l'Organisation pour l'interdiction des armes biologiques.

Nos efforts pour parvenir à un monde dans lequel nul ne connaîtrait plus le besoin ni la peur doivent être guidés et inspirés par les idées contenues dans le rapport du Secrétaire général, idées qui s'inspirent de la Charte des Nations Unies.

Enfin, je voudrais souligner que, pour que l'Organisation soit forte, il faut que tous ses États Membres conjuguent leurs efforts. Les Nations Unies ne sont rien d'autre que nous. L'Assemblée générale peut compter sur les contributions et les efforts soutenus et constants du Royaume des Pays-Bas.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Helen Clark, Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande.

Mme Clark (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande est fière de réitérer, à l'occasion du Sommet, son engagement de longue date envers les principes et l'activité de l'Organisation des Nations Unies. Depuis le tout début, nous avons été un Membre engagé. Le Premier Ministre, M. Peter Fraser, a joué un rôle important dans l'élaboration de la Charte des Nations Unies. La Charte a résisté à l'épreuve du temps en tant que cadre de conduite des relations entre

États et de promotion des droits de l'homme universels et des libertés fondamentales.

La Nouvelle-Zélande attache une grande importance à la primauté du droit et au règlement pacifique des différends. Nous avons participé de façon active à l'élaboration du droit international. Cette année nous avons répondu positivement à la demande qui a été adressée aux États Membres par le Secrétaire général pour qu'ils signent ou ratifient le plus grand nombre possible des 25 principaux traités. Nous avons également entrepris un examen détaillé de notre degré de participation au cadre juridique international afin de devenir partie à un plus grand nombre de traités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons entrepris en premier lieu de prendre sept mesures nouvelles en matière de traités à l'occasion du Sommet et notamment de signer, de ratifier ou d'adhérer à cinq des 25 principaux traités. Cette semaine, la Nouvelle-Zélande va ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale; adhérer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; signer et ratifier le Protocole facultatif à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; signer les deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant; les protocoles sur la participation des enfants dans les conflits armés et sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; et signer la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.

Nous annonçons également notre intention de devenir partie au Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'ici à 2002, date de l'organisation de Rio + 10, et à la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Nous espérons ainsi démontrer le sérieux avec lequel notre petit pays considère le processus d'élaboration des traités et le droit international.

Les préoccupations de la Nouvelle-Zélande dans le cadre de l'activité future de l'ONU s'axeront surtout sur les questions de désarmement et de sécurité, de droits de l'homme, d'environnement et de développement. Notre passion pour le désarmement nucléaire est bien connue. Dans les années 80, nous avons déclaré que notre région était zone exempte d'armes nucléaires car nous croyons que les armes nucléaires sont immorales et nous savons que la guerre nucléaire serait une

catastrophe pour notre planète. Nous nous sommes également engagés dans la tâche difficile, lente et laborieuse qui consiste à faire progresser le désarmement au niveau multilatéral. Nous avons travaillé pendant des années avec d'autres pays à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires et nos efforts ont porté leurs fruits. Maintenant, notre objectif avec nos partenaires du groupe « nouvel ordre du jour » n'est rien de moins que l'élimination totale des armes nucléaires.

Les activités de maintien de la paix des Nations Unies constituent également une priorité pour la Nouvelle-Zélande. Mon gouvernement déplore l'assassinat hier d'employés des Nations Unies engagés dans des opérations de secours dans un camp de réfugiés du Timor occidental. Je suis très heureuse que les Casques bleus néo-zélandais aient pu évacuer de nombreuses personnes et les mettre en sécurité. Je me joins à d'autres dirigeants qui ont demandé à l'Indonésie d'agir rapidement pour mettre fin à cette violence et j'appuie la demande du Conseil de sécurité tendant à ce que les coupables soient traduits en justice. La Nouvelle-Zélande se félicite également du rapport (A/55/305) du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies et espère voir un renforcement de la capacité de maintien de la paix des Nations Unies.

En ce qui concerne les droits fondamentaux, la Nouvelle-Zélande s'efforcera en particulier de protéger et de promouvoir les droits de la femme et des populations autochtones. Je pense également que l'ONU elle-même peut jouer un rôle encore plus grand en donnant aux femmes des rôles de direction au sein de l'Organisation.

En ce qui concerne l'environnement, faire face aux engagements que nous avons pris dans le cadre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques représente pour notre pays un défi considérable, mais nous sommes déterminés à le relever. Les conséquences de changements climatiques non maîtrisés sont particulièrement graves pour nos voisins dans le Pacifique Sud.

En ce qui concerne le développement, les besoins de l'Afrique doivent incontestablement constituer notre priorité pour le XXI^e siècle. Les conflits en Afrique ont déstabilisé trop de nations. La crise et la pauvreté ont toutes deux empêché le développement économique, et la pandémie du sida a fait de nombreux morts.

Les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique permettront de tester l'efficacité et la volonté politique de l'Organisation des Nations Unies, de ses États Membres et des gouvernements africains comme le suggère le rapport intitulé « Nous, les peuples ». Associer de façon plus efficace des programmes d'allègement de la dette, l'accès aux marchés mondiaux pour les produits africains, une aide concrète favorisant le développement économique, la prévention du VIH/sida et une bonne gestion des affaires publiques pourrait permettre à l'Afrique de s'en sortir.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de présenter les priorités établies par mon pays pour relever les défis du XXI^e siècle grâce à l'Organisation des Nations Unies.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. José Maria Aznar, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

Le Président Aznar (*parle en espagnol*) : Comment l'histoire jugera-t-elle l'action de l'Organisation des Nations Unies? Il paraît à présent tout à fait pertinent de se poser cette question et bien d'autres : l'Organisation des Nations Unies préserve-t-elle effectivement l'humanité du fléau de la guerre? Les Nations Unies influent-elles clairement et positivement sur le développement économique des peuples? L'Organisation a-t-elle les moyens nécessaires pour gérer comme il convient les défis de la mondialisation?

Face à ces questions, je voudrais rappeler à certains critiques imprudents de l'Organisation que nous sommes l'Organisation des Nations Unies et nous, États Membres avec nos gouvernements, influençons l'action de l'Organisation. Il nous appartient donc de décider de ce que doit être l'Organisation au cours du prochain siècle : voulons-nous qu'elle soit un instrument utile nous permettant de donner suite à nos objectifs ou bien une instance dérisoire. Ce choix dépend de nous et aujourd'hui, tout comme au moment de la fondation de l'Organisation en juin 1945, nous avons besoin d'un consensus sincère sur le rôle fondamental de l'Organisation des Nations Unies à notre époque.

L'objectif initial des Nations Unies était de préserver le monde du fléau de la guerre. Ceci continue d'être notre objectif. Le Conseil de sécurité est la pierre angulaire d'un système qui vise au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est donc essentiel de compléter la réforme du Conseil grâce à un

large consensus en évitant la division entre les États Membres, division qui, si elle devait se produire, porterait un coup fatal à la légitimité du Conseil.

Les autres aspects de la réforme du Conseil de sécurité, de ses méthodes de travail et de la question du veto, doivent être abordés avec la plus grande rigueur parce que, bien que le rôle central du Conseil au sein du système des Nations Unies soit indéniable, personne ne peut ignorer que la conscience morale de l'humanité a évolué au fil des ans et que la communauté internationale n'est pas disposée à rester les bras croisés alors que l'on commet des atrocités ou des violations flagrantes des droits de l'homme, où que ce soit.

Le principe de souveraineté est tout simplement la pierre angulaire de la communauté internationale et personne ne prétend remettre ce fait en cause. Mais ce principe ne doit pas servir de bouclier derrière lequel pourraient se retrancher ceux qui encouragent ou tolèrent des atrocités massives. De nos jours, les conflits armés font surtout des victimes parmi les populations civiles, notamment les femmes et les enfants. Il faut donc chercher à définir les situations dans lesquelles la réaction internationale ne peut pas se voir entravée par l'emploi du veto.

Si l'humanité a fait quelques progrès au cours du siècle violent qu'a été le XX^e siècle, c'est parce que s'est imposée – à un coût très élevé – l'idée de la dignité de la personne en tant que valeur supérieure à l'inviolabilité de l'État.

Outre le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'Organisation des Nations Unies a pour objectif d'assurer le développement économique pour tous. L'édification d'un monde plus juste suppose l'élimination de la pauvreté. La croissance économique et les progrès technologiques de ces dernières années nous donnent plus que jamais la possibilité de parvenir à ce but. Rien ne pourrait justifier que nous n'utilisions pas les moyens à notre disposition pour cela.

Nous appuyons sincèrement les objectifs qui sont énumérés à cette fin dans le rapport présenté par le Secrétaire général au Sommet du millénaire.

Je tiens à souligner en particulier notre attachement à l'objectif établi lors du Sommet mondial pour le développement social, qui est de consacrer 20 % de l'aide au développement aux secteurs de base tels que l'éducation, les soins de santé, le logement et l'emploi.

Ce sont en effet les domaines qui aident principalement les plus défavorisés et qui les font sortir de la pauvreté. L'égalité de chances dans le domaine de l'éducation partout dans le monde pourrait ouvrir la porte à des générations nouvelles plus confiantes. Nous sommes conscients du grand rôle que jouent les différentes initiatives sociales et civiques et, en particulier, les organisations non gouvernementales dans la mise en oeuvre de projets coopératifs.

La dernière tâche que l'ONU doit accomplir, et celle qui est le plus d'actualité, est liée au formidable processus d'intégration mondiale vers lequel nous entraînent les nouvelles technologies. Des possibilités immenses s'offrent à nous de bâtir un monde plus indépendant et plus évolué. Les Nations Unies devraient renforcer les nombreux aspects positifs de la mondialisation pour éviter que les plus faibles d'entre nous ne soient laissés pour compte et dans l'incapacité de se défendre.

Il est certain que la mondialisation crée de nouveaux défis, notamment la nécessité de protéger l'environnement et de le préserver pour les générations futures, celle de lutter contre le crime organisé transnational, de créer un système de justice pénale internationale et de trouver une cure aux maladies de portée mondiale répandues.

L'Espagne appuiera vigoureusement tous les efforts qui seront faits pour donner à tous ces problèmes des solutions qui auront fait l'objet d'un consensus et pour mettre en oeuvre les accords qui seront conclus. Plus précisément, mon pays est sur le point de ratifier le Statut de Rome qui établit la Cour pénale internationale.

Les défis qui occuperont l'Organisation au cours des années à venir ont déjà été évoqués lors des différentes interventions qui se sont succédé à l'occasion de ce Sommet. Le rapport du Secrétaire général constitue, sans aucun doute, une proposition qui comprend une analyse opportune et anticipative de notre avenir. Laissons-nous donc convaincre et mettons les moyens nécessaires en jeu pour faire des Nations Unies, dans ce siècle qui commence, un instrument aussi indispensable qu'utile pour garantir à tous un monde meilleur.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre de la Belgique.

M. Verhofstadt (Belgique) : Permettez-moi tout d'abord de remercier le Secrétaire général pour le rapport qu'il a présenté en vue de cette rencontre historique. Je crois en effet qu'on peut dire que ce rapport est excellent et que c'est le rapport qu'il nous fallait. Non seulement il décrit les défis majeurs, mais il définit surtout des objectifs clairs et précis et la Belgique y souscrit pleinement. Mon pays s'engage ici et dans les instances internationales dont il fait partie, à soutenir toutes les actions à même de réaliser ces objectifs.

Je souhaiterais approfondir deux défis majeurs qui figurent dans ce rapport : la mission de maintien de la paix des Nations Unies et la catastrophe mondiale qu'est le sida.

En ce qui concerne les missions de maintien de la paix des Nations Unies, depuis maintenant plus de 40 ans les opérations de paix sont déployées de plus en plus fréquemment sur le terrain. Et c'est devenu en fait la vocation naturelle de l'Organisation. Le résultat de toutes ces opérations n'est malheureusement pas que positif et je m'exprime de manière mesurée. Dans de nombreux cas, elles se sont terminées en véritable débâcle. Et les pages les plus sombres ont été écrites au Rwanda, où, sous le regard indifférent de nous tous, et notamment de mon pays, un génocide a été commis. Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés. Dix Casques bleus belges ont perdu la vie dans cette opération, et la Belgique s'est efforcée de tirer les leçons de cette tragédie. Et je constate avec satisfaction que bon nombre de ces leçons ont été reprises dans le rapport du groupe d'étude sur les opérations de paix, sous la direction de M. Brahimi. Ces leçons s'inscrivent en outre dans le droit fil des constats et des conclusions de l'Organisation de l'unité africaine à ce sujet.

Je tiens à souligner notamment la nécessité de garantir la qualité et la quantité suffisantes des troupes et du matériel mis à disposition, en se basant sur le scénario le plus pessimiste : instaurer des mandats clairs, crédibles, flexibles, rapidement adaptables aux circonstances sur le terrain; associer des pays fournisseurs de troupes à la détermination des mandats; assurer une bonne préparation, information et entraînement des troupes pour les opérations de paix; renforcer aussi les moyens d'organisation, d'information, de planification et débureaucratiser les chaînes de commandement et les relations entre le théâtre d'opération et le Secrétariat.

Mais malgré la pertinence de toutes ces recommandations, la mise en oeuvre complète du rapport Brahimi ne suffira pas pour empêcher des drames comme ceux vécus au Rwanda, à Srebrenica ou en Somalie. Nous serons toujours aussi, après l'application de ces recommandations, confrontés à la difficulté du recrutement des troupes et à un déploiement tardif sur le terrain de ces troupes. Il faut donc, je crois, aller plus loin dans notre réflexion. Nous avons besoin d'un nouveau concept pour le maintien de la paix. Ce nouveau concept implique la constitution de capacités régionales d'opérations de paix prêtes à intervenir en permanence. Ces capacités, de la taille d'une brigade, seraient établies par les États d'une région et soutenues matériellement et financièrement par les Nations Unies. L'Union européenne est en train, comme vous le savez, de créer une force de réaction rapide qui sera opérationnelle en 2003. Et dans une certaine mesure, ce nouveau concept revient à essayer de généraliser cette initiative en mettant sur pied une force de réaction rapide dans chaque région du monde. Ceci n'implique nullement le désengagement des pays occidentaux. Au contraire, outre leurs propres troupes de réaction rapide, ces pays devraient participer au financement de l'équipement et à l'entraînement de ces capacités régionales, ceci, évidemment sous le contrôle et la responsabilité des Nations Unies.

La tragédie du sida a pris des dimensions effroyables; 36 millions d'êtres humains sont atteints, dont deux tiers en Afrique subsaharienne. Et, comme toutes les grandes épidémies de l'histoire, la propagation incontrôlée du sida est renforcée par la pauvreté, l'ignorance, le dogmatisme, l'exclusion sociale, la non-reconnaissance des droits des femmes et aussi, il faut le dire, par le refus de certains responsables de regarder la réalité en face. Les objectifs et les échéances qui sont avancés dans le rapport du Secrétaire général doivent à tout prix être atteints. Soyons clairs, la seule possibilité de réaliser ces objectifs et ces échéances est que les pays riches augmentent de manière substantielle les ressources destinées à la prévention, à la distribution des médicaments ainsi qu'au développement d'un vaccin.

En ce qui concerne l'accès au traitement de base, la Belgique a en tout cas décidé de livrer à quatre pays d'Afrique, cela en étroite collaboration et coopération avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, un ensemble de médicaments d'une valeur de 250 millions de francs belges. La distribution di-

recte aux malades atteints, qui débutera déjà cette année, sera garantie par le biais des structures de soins de santé primaires existantes. Ces médicaments de base doivent naturellement atteindre les couches les plus pauvres des malades. Et dans le même esprit, la Belgique a aussi décidé d'allouer un budget supplémentaire, sur base annuelle, de 150 millions de francs belges à la recherche dans le domaine du sida.

Je voudrais conclure en m'associant avec force à l'appel du Secrétaire général aux États Membres pour réformer le Conseil de sécurité, sans délai. Voilà en effet, chers collègues, sept ans qu'on en discute. Et je crois que le temps est venu de conclure. Pour cela, il est urgent de renoncer aux positions ici trop conservatrices, là tout à fait irréalistes. Celles qui, par exemple, défendent le statu quo actuel et celles aussi qui veulent élargir le Conseil à de nouvelles catégories de membres jusqu'à le faire presque coïncider avec l'Assemblée générale. La Belgique, comme on le sait, coordonne un groupe de pays Membres qui a présenté des propositions réalistes, opérationnelles qui augmentent de cinq le nombre de membres permanents et de cinq les membres non permanents, selon une répartition géographique équitable. La Belgique est naturellement ouverte à des propositions qui vont dans le même sens.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Marco Antonio de Oliveira Maciel, Vice-Président de la République fédérative du Brésil.

M. Maciel (Brésil) (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Permettez-moi d'emblée d'exprimer notre condamnation la plus ferme de l'attaque perpétrée par les milices timoraises contre des membres du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua, au Timor occidental. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles éprouvées et nous souhaitons de tout coeur un prompt rétablissement aux personnes qui ont été blessées.

C'est avec un grand plaisir que je transmets au Sommet historique que nous tenons maintenant les salutations du Président du Brésil, M. Fernando Henrique Cardoso, et de toute la nation brésilienne. Je suis convaincu que la Présidente de la Finlande, Mme Tarja Halonen, et le Président de la Namibie, M. Sam Nujoma, coprésidents du Sommet du millénaire, dirigeront nos travaux de façon ferme et inspirée. Je tiens également à adresser mes salutations au Secrétaire général,

M. Kofi Annan, dont l'expérience et l'ample vision des affaires mondiales ont joué un rôle crucial dans le renforcement des Nations Unies.

Le Sommet du millénaire nous offre une occasion propice pour réaffirmer notre engagement collectif en faveur de la paix et de la sécurité internationales, de l'exercice des droits de l'homme, du respect du droit international, de la protection de l'environnement, de l'élimination de la pauvreté, et du bien-être de tous. Ce sont là des objectifs qui ne peuvent être atteints que grâce au développement économique et social.

Les Nations Unies ont un rôle clef à jouer pour atteindre ces objectifs. Il n'y a pas d'autre choix que la voie tracée par l'Organisation si nous voulons encourager les idéaux de liberté, d'égalité, de solidarité et de tolérance entre les peuples. Les Nations Unies sont devenues un outil de plus en plus indispensable dans nos efforts collectifs pour surmonter les défis du monde moderne.

La création de l'Organisation des Nations Unies est l'un des grands acquis du XXe siècle. Le moment est venu de revitaliser l'Organisation pour nous assurer qu'elle reflète bien la réalité contemporaine dans les affaires mondiales et la tendance à une plus grande démocratie dans les relations internationales. Nous devons réformer le Conseil de sécurité pour en faire un organe plus représentatif, plus efficace et plus légitime. Nous ne pouvons plus tolérer des structures de prise de décisions anachroniques qui non seulement sont sélectives mais ont en plus le défaut de ne pas refléter la dynamique des transformations mondiales des dernières décennies.

Il est impératif d'empêcher que s'instaure un climat propice à la prise de mesures unilatérales sortant du cadre de la Charte des Nations Unies et du droit international. Il est également impératif de relancer au sein des Nations Unies le débat sur la question cruciale du développement économique, social et culturel.

Le Brésil partage le point de vue du Secrétaire général, Kofi Annan, selon lequel la pauvreté extrême est un affront fait à l'humanité. L'élimination de la pauvreté, l'accès à l'éducation, la prestation de services essentiels de santé et le développement durable exigent un effort concerté de la part de toute la communauté internationale. La mondialisation doit être un moyen de créer un monde plus solidaire et, donc, un monde moins asymétrique. Nous lançons un appel aux pays développés pour qu'ils prennent des initiatives de ré-

duction de la dette en faveur des pays les plus pauvres. De telles mesures contribueront certainement à la mise en place de programmes d'éducation conçus en fonction des besoins des nécessiteux, en élargissant en particulier l'accès des enfants pauvres à la scolarité de base.

En même temps, l'Organisation des Nations Unies ne peut rester indifférente alors qu'il faut assurer un accès à la science et à la technologie et veiller à ce que cet accès soit plus démocratique afin que tous les peuples du monde puissent partager cette ère de l'information. Les Nations Unies doivent aider les efforts visant à éliminer les restrictions qui empêchent les pays en développement de jouer un rôle plus actif dans l'économie mondiale.

Alors que nous nous réunissons pour réaffirmer nos engagements collectifs en tant que dirigeants de toutes les régions du monde, n'oublions pas les efforts considérables qui sont faits pour renforcer la coordination au niveau régional. À cet égard, je me permets de rappeler que s'est tenue la semaine dernière – pour la première fois de notre histoire – une réunion à laquelle ont participé les Présidents de tous les pays d'Amérique du Sud. Le succès de cette « Réunion des Présidents de l'Amérique du Sud », qui s'est tenue à Brasilia, renforce les perspectives de consolidation d'une zone régionale de prospérité, où nos pays seront en mesure de trouver des solutions aux défis communs et de profiter des possibilités. Je suis convaincu que le résultat de la réunion de Brasilia constitue une contribution importante, de notre point de vue, à la dynamique de l'intégration régionale qui est cruciale à l'ère de la mondialisation.

M. Gurirab (Namibie) assume la présidence.

La réunion de Brasilia a souligné les priorités de notre région et notre engagement envers la démocratie s'est trouvé renforcé. Nous avons souligné notre conviction que l'amélioration de l'infrastructure en vue de réaliser l'intégration régionale, la consolidation de nos liens commerciaux, le renforcement de la coopération technique et scientifique et la lutte contre le trafic de stupéfiants et les crimes connexes sont des mesures décisives qui faciliteront un développement global de la région. Enfin, pour réaffirmer les aspirations pacifiques des pays de la région, nous nous sommes mis d'accord pour établir une zone de paix en Amérique du Sud.

Nous sommes convaincus que le Sommet du millénaire constituera un tournant décisif dans nos efforts pour construire un monde meilleur. Si nous voulons atteindre cet objectif alors que nous abordons le XXI^e siècle, il est essentiel que nous apportions une nouvelle vigueur aux Nations Unies.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Billie Miller, Membre du Parlement, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.

Mme Miller (Barbade) (*parle en anglais*): Depuis notre indépendance, il y a 34 ans, nous n'avons eu de cesse de définir notre identité puisée au creuset d'une histoire qui comprend l'épisode le plus sombre des relations humaines. Nous, à la Barbade et dans les Caraïbes, sommes en vérité le peuple de ce millénaire. Nous n'existions pas lors du premier millénaire. Ceux qui peuplaient nos îles à l'époque ont été décimés par le colonialisme et les ravages qu'il a provoqués. Leurs vies demeurent un mystère pour nous qui n'est déchiffrable que grâce à quelques pierres et quelques vestiges folkloriques. Le peuple actuel des Caraïbes est le nouveau peuple du nouveau monde.

Nous nous définissons à cette jonction de deux millénaires comme une nation souveraine dont le niveau de prospérité, d'éducation et de bien-être a été atteint à un coût très élevé. Nous ne sommes pas arrivés à ce stade de notre développement facilement ou par hasard, en bénéficiant de préférences et de dispenses spéciales, comme certains voudraient le faire croire. Nous sommes arrivés là où nous sommes grâce à nos efforts et nos sacrifices.

Lorsque nous sommes devenus Membres de l'Organisation, nous avons l'espoir de nous intégrer dans un groupe qui protégerait notre intégrité territoriale, appuierait notre souveraineté et nous aiderait dans nos efforts pour réaliser pleinement les potentialités de nos concitoyens. Appartenir à l'ONU, siège de la première et de la plus importante des expériences en matière de multilatéralisme, revêtait pour nous un aspect pratique et symbolique à la fois.

La Barbade a une perspective fondamentalement positive du multilatéralisme. Nous y voyons une interdépendance dans la gestion et le développement durable de notre planète et de nos populations. Nous savons qu'il offre la possibilité de prendre des décisions concertées sur la base du partage de données et nous

croions en ses préceptes de respect et d'avantage mutuels.

Il semblerait, toutefois, que ces principes ne sont plus tenus pour sacrés par nous tous. Le débat se poursuit sur la valeur du multilatéralisme en tant qu'évolution naturelle régissant les relations entre États. L'ONU est au cœur de cette dispute. On ne peut nier que trop souvent la foi dans l'aptitude de l'Organisation à s'acquitter de ses innombrables mandats vacille. Le manque de confiance dans le système a provoqué une apathie au sein de la majorité. Ceci a entraîné une tendance inquiétante à faire fi de l'autorité morale de l'ONU, à mettre en danger ceux qui oeuvrent en son nom au service de la paix et du développement et à saper sa crédibilité et son efficacité en tant qu'arbitre et garant mondial du progrès humain.

L'expérience de la Barbade en matière de multilatéralisme a été variée et très complète. Nous avons hérité de notre qualité de membre du Commonwealth des Nations. Nos relations avec l'Afrique et le Pacifique sont menées essentiellement dans le cadre de l'instance exceptionnelle que constituent les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Dans notre propre hémisphère nous sommes devenues partie intégrante du Sommet des Amériques. Et, bien entendu, la fraternité et l'interdépendance qui existent entre nos pays de la Communauté des Caraïbes n'a pas besoin d'être expliquée.

Malgré tous ces facteurs positifs il y a, cependant, une anxiété et un malaise croissants. Nous avons noté une tendance chez les grands et puissants membres de la communauté mondiale à exploiter les préceptes très louables des Nations Unies afin de maintenir un statu quo injuste ou d'imposer à la coexistence pacifique des conditions difficilement envisageables.

La liste des questions qui nuisent à la position de la Barbade au sein du créneau qu'elle a acquis au prix de tant d'efforts continue de s'allonger. Les efforts déployés par l'Organisation de coopération et de développement économiques pour gérer nos régimes fiscaux et l'inscription sur liste noire par cette organisation des centres financiers offshore des petites économies en sont un exemple typique. Il en est de même des fortes pressions qui sont exercées au sein de la Zone de libre-échange des Amériques pour une libéralisation des marchés financiers et du refus par les coupables de leur responsabilité dans la dégradation considérable de

l'environnement et de la mise en place des ressources nécessaires pour réparer les dommages commis.

Une véritable équité et une véritable réciprocité supposent une prise en considération équitable de tous les aspects des transactions multilatérales.

La Barbade a fait son entrée aux Nations Unies avec les mains propres et la conscience claire. Nous n'avions pas eu de conflits avec nos voisins que seule une guerre aurait pu régler. Nous n'avions pas de visées sur le territoire de nos voisins et nous n'avions pas l'ambition de dicter aux autres la façon dont ils devraient, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, gérer leurs affaires et décider de leur destin. Nous restons une petite nation éprise de paix qui se laisse guider par les principes démocratiques, la gouvernance parlementaire et le respect des droits fondamentaux de nos citoyens. Notre ambition demeure de sauvegarder ce qui a été acquis jusqu'à présent et de consolider cette base, et d'avoir plus qu'un vote dans les affaires mondiales.

Nous souhaitons que l'ONU assume sa pleine responsabilité d'intégrer dans le système multilatéral mondial des petits États de la planète qui espèrent et ont le droit d'être partie intégrante et active des processus de gouvernance mondiale. Ne pas agir maintenant nous priverait d'un avenir prospère et d'épanouissement de ce potentiel humain. On n'attend pas de nous que nous accomplissions cette tâche, mais nous ne pouvons pas non plus nous en abstenir.

Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre S. E. M. Tuiloma Neroni Slade, Président de la délégation du Samoa.

M. Slade (Samoa) (*parle en anglais*) : Il y a plus de cinquante ans, nous nous sommes engagés dans une expérience courageuse pour rechercher un monde meilleur et un nouvel ordre dont nous avons l'espoir, un nouvel ordre reposant sur la paix, la justice et le bien-être de tous.

Le fait que nous puissions nous réunir aujourd'hui dans une Organisation des Nations Unies largement transformée et quasi universelle est une preuve de la vision que nous avons eue et des efforts que nous avons déployés. Ce Sommet est l'occasion pour nous de réaffirmer notre volonté d'honorer l'esprit de cette entreprise.

Cependant, les événements du dernier demi-siècle n'ont pas été source de dividendes pour toutes les nations ni pour tous les peuples. Les promesses de la Charte n'ont toujours pas été tenues. Partout dans le monde, on s'en prend constamment et honteusement aux valeurs fondamentales et à la condition humaine. Bien trop d'êtres humains souffrent les tourments de la faim et de la maladie. Notre monde a encore bien besoin de s'améliorer. Ce Sommet doit donc nous permettre de réitérer notre engagement envers les valeurs humaines.

C'est également une occasion qui nous est offerte de renouveler notre engagement envers les objectifs de l'Organisation. Samoa le fait en tant que petit pays dont la foi dans les principes de la Charte est constante. Ces principes sont solides. Ils sont aussi vrais aujourd'hui qu'ils l'étaient au début et ils prévoient un avenir en expansion. Ce qu'il nous faut instaurer c'est la détermination politique qui nous permettra d'appliquer ces principes.

L'Organisation reste particulièrement qualifiée pour réaliser les valeurs et les objectifs humains et la coordination des activités mondiales. Mais, il lui faut bien sûr se transformer et s'adapter.

Le Conseil de sécurité, en particulier, doit pouvoir faire face aux exigences d'un contexte international qui a fondamentalement changé, et il doit être complètement réformé pour répondre aux besoins et aux conditions du monde d'aujourd'hui.

Il faut accroître le nombre de membres du Conseil de sécurité pour refléter les réalités du monde actuel et améliorer le rôle de représentation du Conseil ainsi que son efficacité.

Nous croyons profondément dans la force immuable du droit international à l'appui des principes de la Charte. Les Nations Unies constituent une force essentielle et solidaire pour l'élaboration du droit international et des règles de la coopération internationale qui régissent maintenant un éventail considérable d'activités humaines.

Samoa souscrit pleinement à l'initiative fort opportune du Secrétaire général et à l'appel qu'il a lancé pour une participation universelle aux traités multilatéraux, dans le cadre en particulier des traités qui représentent les objectifs clefs de l'Organisation.

On connaît bien le désir qui anime mon pays de voir un désarmement réel et l'élimination totale des

armes de destruction massive. Ces armes représentent le grand paradoxe de notre temps : alors que les nations désirent la paix et parlent de paix, une part bien plus grande de la richesse nationale sert à mettre au point et à acquérir des armes de destruction massive de plus en plus perfectionnées et destructrices.

Les armes nucléaires, en particulier, vont au-delà de ce paradoxe et imposent un fléau mondial. Leur existence, en se poursuivant, constitue la plus grave des menaces pour la sécurité internationale et la survie de l'humanité. Samoa appuie pleinement la proposition du Secrétaire général de convoquer une grande conférence internationale pour identifier les moyens d'éliminer les dangers nucléaires.

Samoa croit profondément en la nécessité d'une Cour pénale internationale et en ses objectifs. Mon pays continuera de jouer son rôle dans l'établissement de la Cour. Plus que jamais, il faut à l'humanité un instrument équitable, efficace et indépendant de justice pénale internationale.

Afin de protéger les droits de l'homme, toutes les nations doivent oeuvrer en commun et poursuivre leurs efforts en vue de promouvoir l'entente et la tolérance. Nous sommes tous en effet membres de la même famille humaine. La diversité des races et des cultures entre nous ne doit pas constituer de menace. Il faut plutôt la voir comme une source porteuse d'enrichissement mutuel et de libertés fondamentales. La liberté fait tout naturellement battre le coeur de l'homme; la démocratie est la mesure de son expression. Nous devons assurer une acceptation incontestée de la dignité et de l'égalité de tous et le plein respect des droits fondamentaux.

La pauvreté doit être considérée comme un défi à relever en toute priorité au cours du millénaire. Trop de personnes sont en danger. Certaines sont aussi pauvres aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Cela est désolant, en particulier à une époque où les économies et les revenus ont atteint leur niveau le plus élevé dans un grand nombre d'autres pays.

La pauvreté est d'abord et surtout un problème de développement. En essayant de le régler nous devons trouver une solution aux crises connexes de la santé publique, de la productivité agricole, de la dégradation de l'environnement et des contraintes démographiques. Il est impossible à une nation de se développer si sa

population n'est pas en bonne santé et bien formée. La maladie et la malnutrition ne font qu'aggraver le désespoir.

L'environnement mondial est soumis à de graves tensions. L'activité humaine en est en très grande partie la cause. Les catastrophes naturelles sont devenues la norme plutôt que l'exception. Les conséquences pour un petit pays vulnérable comme le mien affectent directement les systèmes vitaux, le bien-être des communautés et l'économie nationale. Les effets de ces catastrophes sont dévastateurs et durables.

Pour Samoa et d'autres petits États insulaires, nul autre phénomène n'est plus menaçant dans ses conséquences et dans les dangers qu'il fait courir, que celui des changements climatiques.

Les petits États insulaires font ce qu'ils peuvent pour contribuer aux négociations internationales sur les changements climatiques et aux efforts visant à combattre ce problème, et pour élaborer des mécanismes d'intervention. Nous avons joué notre rôle lors de la négociation du Protocole de Kyoto qui constitue une première étape importante, et nous avons pris l'engagement de le faire appliquer dès que possible.

Le développement durable des petits États insulaires en développement a été le thème central de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale l'an dernier. C'est une question évidemment prioritaire pour Samoa et pour l'Alliance des petits États insulaires.

La vingt-deuxième session extraordinaire a adopté des mesures précises et très pragmatiques pour trouver une solution aux besoins particuliers et aux vulnérabilités des petits États insulaires, afin de développer leur potentiel et leur confiance en eux pour parvenir à l'indépendance économique. Nous estimons que cet objectif contient un message important et profond pour les autres pays en développement et nous demandons instamment à la communauté internationale d'accorder à ces questions toute l'attention qu'elles méritent.

Riche de son patrimoine et des enseignements qu'il a tirés du siècle dernier, ainsi que de la promesse infinie que recèle le nouveau millénaire, Samoa croit fermement que l'avenir appartient à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 19 h 25.